

Après les réunions avec la Chabiba et la FDT, Driss Lachguar préside une rencontre avec la Commission de coordination nationale du secteur des commerçants et des professionnels ittihadis

Page 2



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9465

Samedi/Dimanche 13-14 Novembre 2021

Quand on se cache derrière Awrach

Opportunités furtives, absence de perspectives, petits salaires,...

On est bien loin du programme affiché par le gouvernement

Lire page 3



Les recettes fiscales brutes en hausse de 10,1% à fin octobre



En baisse de 17%, les recettes non fiscales se sont établies à 29,4 MMDH contre 35,4 MMDH un an auparavant

Page 14

L'entraîneur belge troque deux années d'inactivité contre des challenges en vue
Mare Wilmots ressuscitera-t-il grâce aux Verts ?



Page 31

Après les réunions avec la Chabiba et la FDT, Driss Lachguar préside une rencontre avec la Commission de coordination nationale du secteur des commerçants et des professionnels ittihadis



Le Premier secrétaire de l'USFP a présidé, mercredi dernier au siège central du parti à Rabat, une réunion du Bureau national de la Chabiba ittihadia. Cette réunion rentre dans le cadre d'une série de rencontres devant être tenues avec les responsables des différents secteurs, en perspective de la tenue du 11ème Congrès national de l'USFP.

A cet effet, le Premier secrétaire a appelé les militantes et militants de la Chabiba aux côtés des autres militants du parti à fortement s'engager dans les préparatifs du Congrès.

Par ailleurs, Driss Lachguar, a tenu jeudi dernier une réunion avec les dirigeants ittihadis de la Fédération démocratique du travail (FDT).

Durant cette réunion, le dirigeant ittihadia a salué les efforts

consentis par le secteur syndical, appelant à les intensifier dans tous les secteurs productif, des services et de la fonction publique.

Il a également souligné que la prochaine étape nécessite la participation à la dynamique sociétale que connaît le Maroc.

Lors de ces deux réunions, Driss Lachguar était accompagné de plu-



sieurs membres du Bureau politique de l'USFP.

Il convient de rappeler que le Bureau politique avait récemment mis en valeur tous les acquis organisationnels réalisés sous la direction du Premier secrétaire du parti, comme le démontre le développement sur le plan organisationnel qui a contribué à l'amélioration de

70% des résultats du parti dans les différentes échéances électorales, des résultats qu'il va falloir valoriser, sur le plan électoral et organisationnel, tout en relevant le défi de les développer, conformément à la force politique du parti et son histoire.

Il convient de signaler également que Driss Lachguar, aux côtés de membres du Bureau politique, s'est entretenu, vendredi matin au siège central du parti à Rabat, avec les représentants de la Commission de la coordination nationale du secteur des commerçants et des professionnels ittihadis.

Au cours de cette rencontre, ils ont procédé à l'examen des prochaines échéances en perspective du 11ème congrès national du parti.

H.T

En vue de son amendement Retrait du Parlement du projet du Code pénal

Le ministre délégué chargé des Relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, a affirmé, jeudi, que le gouvernement a retiré du Parlement le projet du Code pénal en vue d'amender ce texte dans sa globalité.

Ce projet, déposé depuis 2016 à la Chambre des représentants sans enregistrer d'avancées, comprenait des amendements apportés à deux ou trois dispositions, a rappelé M. Baitas, lors d'un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement, tenu sous la présidence du Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Or, le système pénal requiert l'introduction d'une série d'amendements sur d'autres dispositions au vu des multiples mutations enregistrées dans l'entretemps, a précisé M. Baitas.

Dans ce sens, il a soutenu que le retrait du projet du Code pénal a donc pour objectif l'amendement de ce texte dans son ensemble pour le soumettre à un débat national, avant son adoption au Parlement.

M. Baitas a, en outre, indiqué que les législations nationales, y compris la Constitution et le règlement intérieur des deux Chambres du Parlement, offrent au gouvernement la possibilité de retirer des projets de loi devenus obsolètes et de les remplacer par de nouveaux textes.

Pedro Canales : L'Algérie contrôle et arme le Polisario pour nuire aux intérêts du Maroc

Paolo Lattanzio : Alger menace la stabilité de la Méditerranée

Le régime algérien «contrôle et arme» les séparatistes du Polisario pour nuire aux intérêts du Maroc, souligne l'expert espagnol en géopolitique, Pedro Canales.

«L'Algérie contrôle, soutient, arme et accueille le Polisario sur son sol» pour porter atteinte à son voisin le Maroc, a relevé M. Canales qui était l'invité d'une émission sur la radio espagnole «Onda Cero», ajoutant que, loin de défendre les thèses du Polisario, les manœuvres du régime algérien visent à déstabiliser le Maroc.

«Franchement, d'après mon expérience sur cette question (...) je peux assurer que le régime algérien ne fait pas confiance au Polisario, mais veut toujours l'exploiter pour réaliser ses objectifs» tendant à attaquer le Maroc, a-t-il dit.

Les militaires qui sont aux commandes en Algérie cherchent toujours l'escalade avec le Maroc faisant fi de l'histoire et de la réalité qui confirment les sacrifices réalisés par le Maroc en faveur de l'indépendance du peuple algérien, fait observer M. Canales, ancien correspondant de plusieurs médias es-

pagnols au Maroc et éditorialiste du magazine «Atalaya».

Commentant la décision unilatérale d'Alger de ne pas reconduire le contrat d'approvisionnement de l'Europe en gaz, via le Gazoduc Maghreb-Europe (GME) transitant par le Maroc, M. Canales a indiqué qu'il s'agit d'une «erreur stratégique» parce que son «objectif principal, comme l'Algérie l'a admis, était d'étouffer l'économie marocaine, et de porter un coup sévère, sinon fatal, au tissu industriel du Maroc».

Toutefois, a assuré l'expert espagnol, cet objectif n'a pas été réalisé et ne peut pas être atteint, d'abord parce que le gaz ne représente qu'un petit pourcentage de la production énergétique du Maroc et, ensuite, parce que le Maroc peut facilement compenser cette perte de gaz à travers ses ressources énergétiques et ses contrats avec d'autres pays.

Utilisant l'énergie comme arme politique, l'Algérie menace la stabilité de la région méditerranéenne», a affirmé le député italien Paolo Lattanzio.

Interpellant, dans une question parlementaire, le président du Conseil des ministres italien, le ministre italien des

affaires étrangères et le ministre de la transition écologique, le député a souligné que la décision de l'Algérie de ne pas reconduire le contrat d'approvisionnement de l'Europe en gaz via le Gazoduc Maghreb-Europe (GME) a été prise dans un contexte délicat marqué par la hausse des prix de la facture énergétique.

La décision «inquiétante prise par les autorités algériennes affecte la relation de confiance et de bon voisinage», a averti M. Lattanzio, notant que «l'Europe ne doit pas tolérer ce chantage».

La sénatrice italienne, Urania Papa-theu, avait également souligné que la décision d'Alger, «fournisseur non fiable», est un acte «inacceptable et condamnable» qui impactera deux États membres importants de l'UE, à savoir l'Espagne et le Portugal.

Cet acte unilatéral est considéré par de nombreux observateurs et hommes politiques européens comme un chantage de la part d'Alger envers l'Europe, suite notamment à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de sa dernière résolution qui vient consolider les acquis du Royaume concernant la question du Sahara marocain.

Quand on se cache derrière Awrach

Opportunités furtives, absence de perspectives, petits salaires,...

“Des opportunités de travail provisoire et moins rémunéré”, c’est ce que le gouvernement propose comme emploi pour les non diplômés et les personnes sans formation. Il s’agit bien d’un programme gouvernemental appelé «Awrach» et qui a été présenté sommairement jeudi dernier par Younes Skouri, ministre de l’Intégration économique, de la Petite entreprise, de l’Emploi et des Compétences, à l’issue de la réunion du Conseil du gouvernement tenue mercredi.

Selon ce dernier, ce programme offre 250.000 opportunités de travail au cours de 2022 et 2023. Il s’agit d’un programme temporaire doté d’un budget de 2,25 milliards de DH qui concerne les petits et les grands projets publics et qui n’exige pas des qualifications spéciales. Il sera lancé en partenariat avec les secteurs ministériels, les établissements publics, les collectivités territoriales, ainsi que les ONG et les coopératives. Les futures recrues seront employées dans la réalisation de sentiers, la restauration des monuments et équipements publics, l’aménagement d’espaces verts, l’alphabétisation et l’enseignement primaire, la prise en charge des personnes âgées, les activités sportives et culturelles et la numérisation des archives.

Le ministre a indiqué que le gouvernement compte mettre en place une politique proactive de réinsertion des personnes non qualifiées et sans instruction, tout en précisant que «Awrach» est un programme sérieux qui vise à réaliser le développement local et l’accompagnement des jeunes ambitieux. Il a rappelé également que le programme gouvernemental 2021-2026 prévoyait le développement de programmes innovants visant, d’une part, à améliorer l’employabilité et à renforcer les chances d’insertion professionnelle et, d’autre part, à encourager l’initiative individuelle, à travers un soutien technique et financier à la création d’entreprise.

Pourtant, une question demeure : le programme «Awrach» n’est-il pas une nouvelle copie de l’Entraide nationale?



«C’est presque», nous a indiqué Hicham Attouch, professeur d’économie à l’Université Mohammed V-Rabat. Et de préciser : «Mais, les choses sont au moins claires au niveau de l’Entraide nationale puisqu’on parle du nombre des jours travaillés et non pas des postes d’emploi créés. Et on précise qu’il s’agit de travailleurs journaliers et d’emploi temporaire. A l’inverse, le projet «Awrach» demeure flou sur la nature et la durée des postes devant être créés dans deux ans. Ledit programme reste flou également concernant les 2,25 milliards de DH qui y sont alloués. En effet, on se demande comment seraient-ils distribués et sous quelle forme? Seront-ils alloués sous forme de rémunérations directes aux concernés, de fonds d’aide aux associations et coopératives? Ou de subventions aux établissements publics?»

Mais, il n’y a pas que ces questions qui méritent des réponses, d’autres le sont également. Tel est le cas des catégories sociales ciblées. En effet, quels sont les profils concernés par ce programme? Les jeunes et les moins jeunes seulement ou l’ensemble de la population? Ce programme ciblera-t-il les zones urbaines ou celles rurales? Les régions pauvres et vulnérables auront-elles la priorité? Les chômeurs diplômés de longue date seront-ils acceptés? Ce programme sera-t-il renouvelé une fois les deux années écoulées? Et quel est alors le sort des recrues?

Pour notre interlocuteur, nous sommes très loin d’une véritable politique de l’emploi. Il s’agit plutôt, selon lui, d’une politique de colmatage sans objectifs stratégiques. «Au lieu de former ces non diplômés dans de vrais métiers et leur offrir la chance d’insertion dans le marché du travail en leur permettant d’occuper des

postes permanents, bien rémunérés et en leur offrant la possibilité d’évolution de carrière, le gouvernement propose des emplois précaires, à courte durée et sans perspective. Bien que le chiffre de 250.000 emplois soit important, il demeure insuffisant pour renverser la tendance d’un chômage urbain en nette évolution», nous a-t-il expliqué.

Hicham Attouch soutient que l’Exécutif n’a pas de réponse claire concernant le secteur de l’emploi alors qu’il en a fait son cheval de bataille. La preuve : le PLF 2022. Selon notre source, ce projet en dit long sur l’absence d’une vision à long terme. En effet, ledit projet évoque la création de 26.000 postes budgétaires alors que plus de la moitié de ces postes ne concernent que deux secteurs, à savoir l’intérieur et la défense au détriment d’autres comme l’éducation nationale, l’enseignement supérieur et la santé. A noter également que le PLF évoque uniquement les postes créés mais ne mentionne pas ceux qui disparaîtront du fait des départs ou des retraites. Ce qui remet en question la précision du nombre de 26.000 postes envisagés.

Un état des lieux qui n’a rien d’encourageant puisque le taux de chômage s’est accru de 0,5 point entre les deuxièmes trimestres de 2020 et de 2021, passant de 12,3% à 12,8% au niveau national, selon une note d’information relative à la situation du marché du travail au T2-2021 du Haut-commissariat au plan (HCP). Le nombre de chômeurs a augmenté de 128.000 personnes entre le deuxième trimestre de l’année 2020 et celui de 2021, passant de 1.477.000 chômeurs à 1.605.000, ce qui correspond à une augmentation de 9%. Cette hausse résulte d’une réduction de 100.000 chômeurs en

milieu rural et d’une augmentation de 228.000 en milieu urbain. Ce taux a enregistré une forte hausse en milieu urbain, passant de 15,6 à 18,2%, et une baisse en milieu rural de 7,2% à 4,8%.

S’agissant des diplômés, le taux de chômage a enregistré une hausse de 2,2 points, passant de 18,2% à 20,4% entre les deuxièmes trimestres de 2020 et 2021, précise le HCP, notant que le chômage des diplômés de niveau supérieur est passé à 25,3% et celui des diplômés de niveau moyen à 17,6%.

Par ailleurs, le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a baissé de 360.000 au niveau national, entre T2-2020 et T2-2021, passant de 1.359.000 à 999.000 personnes, de 753.000 à 551.000 personnes dans les villes et de 606.000 à 448.000 à la campagne.

Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 13% à 9,2% au niveau national, de 12,2% à 8,9% en milieu urbain et de 14,1% à 9,5% en milieu rural, tandis que le volume de la population active occupée en situation de sous-emploi lié au nombre d’heures travaillées, a baissé à 470.000 personnes au niveau national.

Ladite note fait, également, ressortir que la population active occupée en situation de sous-emploi liée à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé est passée de 402.000 à 529.000 personnes au niveau national. Le taux correspondant est passé de 3,8% à 4,9%.

Les catégories de la population qui ont connu les plus grandes baisses du taux de sous-emploi sont les personnes âgées de 25 à 34 ans (-4,4 points), les personnes n’ayant aucun diplôme (-4,3 points) et les hommes (-3,8 points).

Hassan Bentaleb



On est bien loin du programme affiché par le gouvernement

Luis Mora : *Le Maroc a réalisé des avancées notoires dans la défense des droits des femmes*



Le Maroc a réalisé des avancées notoires en matière de défense des droits des femmes et d'équité, a affirmé jeudi à Rabat, le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Luis Mora.

Intervenant lors de la présentation du rapport sur l'état de la population mondiale intitulé "Mon corps m'appartient: Revendiquer le droit à l'autonomie et à l'autodétermination", M. Mora a relevé que le Royaume a

également réalisé des progrès considérables dans les domaines d'égalité homme-femme et de réduction de la mortalité maternelle, ajoutant que le nouveau modèle de développement a mis au cœur de ses priorités la valorisation du capital humain et social, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

Par ailleurs, le rapport de l'UNFPA au titre de l'année 2021 indique que malgré les garanties constitutionnelles en matière d'égalité des sexes, les

femmes ne disposent que de 75% des droits légaux des hommes à travers le monde, a fait savoir le représentant résident de l'UNFPA, relevant que les femmes et les filles n'ont souvent pas le pouvoir de contester ces disparités, en raison de leur faible niveau de participation à la vie politique et aux autres formes de prise de décisions.

La marginalisation économique peut nuire à l'indépendance financière d'une femme, ce qui, à son tour, peut diminuer

sa capacité à prendre des décisions autonomes en matière de sexualité, de santé et de contraception, a-t-il estimé, notant que les difficultés engendrées par la pandémie de Covid-19 n'ont fait qu'empirer la situation des femmes à travers le monde.

Pour sa part, la coordonnatrice résidente du Système des Nations unies pour le développement (SNUD) au Maroc, Sylvia Lopez-Ekra, a indiqué que "toute femme a le droit de disposer de son corps, de bénéficier de soins et d'exprimer ou non son désir de maternité", notant que la pandémie de Covid-19 a eu un impact néfaste sur la situation des femmes et des filles à travers le monde.

En effet, une forte hausse de violences sexuelles et domestiques, obstacles aux soins de santé, grossesses non désirées, pertes d'emplois, déscolarisations et mariages précoces fut constatée pendant la période pandémique, a-t-elle indiqué, soulignant que "ces conséquences affectent l'ensemble des sociétés et constituent de véritables freins au développement".

Il est nécessaire de placer les femmes au centre de toute renaissance économique et sociale, a soutenu Mme Lopez-Ekra, indiquant que "sans la participation pleine et entière des femmes et des filles, il ne peut y avoir de développement durable".

Ce rapport, consacré notamment à l'accomplissement de l'indicateur 5.6 des Objectifs de développement durable relatif à l'autonomie corporelle et aux droits reproductifs des femmes, a été marqué par la participation de personnalités du monde scientifique, médiatique et artistique et a porté, entre autres, sur la violation du droit des femmes à disposer pleinement de leurs corps, du manque d'autonomie corporelle de centaines de millions de femmes et de filles à travers le monde ou encore de l'absence de soins médicaux.

Pour la défense des droits à l'autonomie corporelle, le rapport recommande d'investir dans l'éducation ainsi que dans les normes sociales assurant l'égalité des sexes, tout en mettant l'accent sur l'importance du cadre législatif ainsi que le rôle central à jouer par les professionnels de santé dans l'accès aux soins.

L'état de la population mondiale est un rapport annuel phare de l'UNFPA. Publié chaque année depuis 1978, il met en lumière les questions émergentes dans le domaine de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction, les porte à la connaissance du grand public et s'intéresse aux défis et aux perspectives qu'ils représentent pour le développement international.

Hommage aux soldats musulmans tombés au service de la France durant la Grande Guerre

Un hommage solennel a été rendu, jeudi au carré militaire du cimetière européen Ben M'Sick de Casablanca, aux soldats musulmans morts au service de la France durant la Première Guerre mondiale.

La cérémonie, tenue dans le recueillement, s'est déroulée en présence des autorités locales, de représentants de plusieurs ambassades étrangères, ainsi que d'anciens combattants qui ont défendu la France pendant cette guerre.

A cette occasion, l'ambassadrice de France au Maroc Hélène Le Gal, a remis la croix du combattant, au nom de la ministre française des Armées, Florence Parly, à M'Hammed Rahhali, ancien combattant.

"En ce jour, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918,

de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident", a déclaré Mme Le Gal, dans une intervention de circonstance.

"Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure", a dit l'ambassadrice, soulignant que ces noms "nous rappellent la fraternité d'armes".

Mme Le Gal a également rendu hommage aux 40.000 soldats marocains engagés dans cette guerre, dont 11.000 ne sont jamais revenus, avant d'exprimer une « pensée particulière pour les 7 militaires français morts pour la France depuis un an, sans oublier ceux des pays alliés et amis dont les engagements les conduisent à livrer les mêmes combats ».

Vacances scolaires

Les usagers des autoroutes invités à organiser au préalable leur voyage

La Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) recommande à ses clients-usagers d'organiser au préalable leur voyage et se renseigner sur l'état instantané du trafic à l'occasion des vacances scolaires qui coïncident avec le week-end.

"A l'occasion des vacances scolaires qui coïncident avec le week-end, la Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) informe ses clients-usagers que l'ensemble du réseau autoroutier connaîtra un trafic important", indique ADM dans un communiqué. Il s'agit de vendredi 12 novembre 2021 entre 15h et 22h, samedi 13 novembre 2021 entre 9h et 13h et dimanche 21 novembre 2021, qui coïncidera avec les retours des vacances, entre 16h et 22h, fait

savoir la même source. Pour un voyage sécurisé et confortable, elle recommande ainsi à ses clients-usagers d'organiser au préalable leur voyage, et se renseigner sur l'état instantané du trafic en téléchargeant l'application "ADM TRAFIC".

ADM conseille, également, de vérifier le solde restant sur le pass Jawaz et procéder à sa recharge avant d'emprunter l'autoroute, et de prendre des

pauses toutes les deux heures et contrôler l'état des pneus.

Elle invite aussi ses clients-usagers à faire preuve de vigilance en passant par des zones connaissant une recrudescence du brouillard ou des précipitations qui réduisent la visibilité et altèrent la perception des distances, réduire la vitesse, maintenir la distance de sécurité, allumer les feux nécessaires du véhicule même en plein jour.



Changement climatique vs guerre froide sino-américaine



L'effort de dernier halètement à la Conférence sur les changements climatiques des Nations unies (COP26) pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C, par rapport aux niveaux préindustriels, était destiné à tomber à court, quel que soit le nombre de chefs d'Etat et chefs d'entreprise pris l'avion pour Glasgow. Pour que le monde atteigne même un objectif de 2°C, il faut une collaboration entre les Etats-Unis et la Chine.

Le changement climatique représente une opportunité unique pour les deux pays de coopérer, et leur annonce surprise d'un plan de collaboration pour réduire les émissions de méthane est porteuse d'espoir. Mais l'environnement géopolitique actuel met les cartes en garde contre une large coopération.

Pour avoir même une chance d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat, le monde doit réduire la consommation de charbon, de pétrole et de gaz à presque zéro au cours de la prochaine décennie, ce qui implique que la plupart des réserves disponibles de combustibles fossiles doivent rester dans le sol. Ce résultat n'est pas dans les cartes, malgré tous les récents engagements de décarbonation.

La Chine, par exemple, continue d'investir dans de nouvelles centrales au charbon, en construisant plus d'une par semaine en 2020. L'Inde a presque doublé sa consommation de charbon au cours de la dernière décennie, tout en refusant de s'engager sur un objectif significatif de zéro émission nette.

Et la Russie ne fait presque rien, affirmant que ses forêts, sa toundra et ses marécages absorberont suffisamment de carbone pour le rendre neutre d'ici 2060.

Les Etats-Unis, eux aussi, s'avèrent inégaux face au défi, et ils ne peuvent pas s'appuyer sur la même excuse que l'Inde – ou même la Chine. Ils peuvent se permettre d'investir beaucoup plus dans les énergies renouvelables et de soutenir une transition mondiale plus large vers des technologies plus propres. Pourtant, ils subventionnent toujours l'industrie des combustibles fossiles, plutôt que de taxer les émissions de car-

bone et de réglementer les grandes entreprises énergétiques qui portent la plus grande part de la responsabilité du problème. (Cela dit, l'Iran, la Russie, le Brésil, la Chine et l'Inde sont des contrevenants encore pires en ce qui concerne les subventions aux combustibles fossiles).

Pour réduire les émissions et arrêter l'extraction et la combustion des réserves existantes de charbon, de pétrole et de gaz, rien ne remplace une taxe mondiale sur le carbone et un soutien soutenu au développement de technologies vertes. L'Union européenne a fait un premier pas vers une taxe carbone mondiale en proposant non seulement une taxe nationale sur les combustibles fossiles mais aussi un mécanisme d'ajustement des frontières carbone (tarif).

Pour que la taxe carbone ait un impact significatif, elle devra être fixée à un niveau suffisamment élevé. A l'heure actuelle, les taxes sur le carbone au sein de l'UE vont de 116 € (134 \$) par tonne métrique de dioxyde de carbone en Suède à moins de 0,10 € par tonne en Pologne, certaines grandes économies, comme l'Italie, n'ayant aucune taxe sur le carbone.

Mais même avec un solide régime européen de taxe et de tarif sur le carbone, nous aurions toujours besoin des Etats-Unis et de la Chine pour adopter et appliquer des politiques similaires afin de contrôler le changement climatique.

Les défis existentiels rapprochent parfois les pays. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont uni leurs forces pour vaincre l'Allemagne et le Japon pendant la Seconde Guerre mondiale. Et malgré de profonds désaccords, Européens et Américains se sont unis pour faire face à la menace soviétique d'après-guerre. Les Etats-Unis et la Chine pourraient-ils collaborer pour lutter contre le changement climatique ? Peut-être, mais seulement s'il y a une pression publique pour le faire dans les deux pays.

A première vue, cela semble peu probable. Le système politique américain reste très vulnérable au lobbying de Big Oil, qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour bloquer ou ralentir une

action significative, tout en faisant activement du greenwashing pour gagner du temps. De plus, l'administration du président américain Joe Biden, naturellement, se concentre sur la résolution de formidables défis nationaux liés aux infrastructures, à la pauvreté, aux inégalités et à la polarisation avant les élections de mi-mandat de l'année prochaine, lorsque son parti démocrate pourrait perdre ses majorités au Congrès.

Pendant ce temps, le sixième plénum du Parti communiste chinois vient de commencer à Pékin, où l'accent sera mis sur la consolidation du pouvoir du président Xi Jinping et la domination du PCC sur la population. Les dirigeants chinois comprennent qu'ils doivent maintenir un contrôle étroit sur les données et les médias, tout en assurant une croissance économique suffisante pour conjurer le mécontentement au sein de la classe moyenne croissante du pays.

En conséquence, le changement climatique n'est pas une priorité immédiate pour le CPC, et une taxe mondiale sur le carbone serait un obstacle majeur à ses principaux objectifs car elle éliminerait une source majeure d'avantage de coût des exportations chinoises : le charbon bon marché. Cela forcerait également une restructuration économique beaucoup plus rapide loin des combustibles fossiles que ne le souhaiteraient les dirigeants actuels.

Malgré la récente annonce encourageante des deux pays sur le méthane, nous ne pouvons donc pas compter sur les élites politiques aux Etats-Unis ou en Chine pour faire du changement climatique une priorité élevée.

Nous n'en avons pas besoin. Dans les deux pays, il existe une forte demande du public pour des politiques climatiques significatives. Environ 70% des Américains acceptent que le réchauffement climatique se produise et soutiendraient une taxe carbone sur les entreprises de combustibles fossiles, et 86% souhaiteraient davantage de financement pour l'innovation dans les énergies renouvelables. Même les propositions plus ambitieuses du «Green New Deal» des démocrates progressistes sont populaires auprès des électeurs.

Il y a aussi une demande pour des politiques climatiques plus fortes en Chine (malgré les caricatures des médias occidentaux d'une population docile qui est entièrement soumise au Parti). Même si le PCC préside l'une des campagnes de manipulation et de répression médiatiques les plus intrusives de l'histoire, il doit tenir compte de l'opinion publique. L'air pur et d'autres préoccupations environnementales sont des problèmes politiques brûlants en Chine, et le pays a une tradition d'activisme climatique.

L'expérience européenne a montré qu'un tel activisme peut être très influent. Bien que la polarisation et d'autres priorités politiques aient évincé les préoccupations climatiques aux Etats-Unis, cela pourrait facilement changer une fois que certains de ces éléments sont cochés de la liste (comme cela peut arriver avec l'infrastructure de Biden et les plans «Build Back Better»).

En Chine, il est difficile de prévoir comment les autorités réagiront à l'activisme climatique. Elles peuvent essayer de le supprimer. Mais, en fin de compte, Xi a besoin d'un certain niveau de soutien public pour maintenir son emprise sur le PCC (même s'il a réussi à mettre à l'écart de nombreuses factions rivales). Il sait que sa légitimité – sans parler de son héritage – peut dépendre de sa capacité à répondre efficacement aux préoccupations croissantes concernant le climat et l'environnement.

Une coopération climatique significative entre les Etats-Unis et la Chine produirait des retombées majeures, en atténuant les tensions dans d'autres domaines tels que le commerce ou le statut de Taïwan. Tout comme la guerre froide a conduit à la coopération entre les puissances américaines et européennes, la crise climatique pourrait encore conduire à des relations sino-américaines moins hostiles. Le résultat ne dépendra pas des accords passés en coulisse à Glasgow, mais de la question de savoir si les dirigeants chinois et américains ressentent une pression publique pour aller dans cette direction.

Par Daron Acemoglu
Professeur d'économie au MIT



L'Allemagne tente de réagir à l'emballement de l'épidémie



Plus de contaminations et plus de malades à l'hôpital: l'épidémie de Covid-19 s'emballé en Allemagne, où la barre des 50.000 nouvelles infections quotidiennes a été franchie, forçant le futur chancelier Olaf Scholz à sortir de sa réserve.

Appelé à succéder à Angela Merkel, le social-démocrate affronte sa première crise alors même qu'il ne devrait pas entrer en fonction avant le mois de décembre et la conclusion des négociations entre son parti SPD, les écologistes et les libéraux. Le futur gouvernement allemand est rattrapé par une nouvelle vague de contaminations qui enfle depuis la

fin de l'été et touche des pays européens où le taux de vaccination est encore insuffisant. Comme l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas ou la Suisse sont confrontés à une envolée du nombre de cas.

L'épidémie submerge aussi depuis plusieurs semaines la Bulgarie et la Roumanie qui ont le plus faible taux de vaccination de l'UE. A contrario, l'Espagne, championne de la vaccination sur le continent, est épargnée par ce rebond.

L'Allemagne a enregistré jeudi un nombre record de nouvelles infections avec 50.196 cas supplémentaires en 24 heures. "Les politiciens auraient dû réagir beaucoup plus tôt

aux analyses claires de la science et introduire une réglementation cohérente à l'échelle nationale", a déploré jeudi le président de l'institut scientifique Max Planck, Martin Stratmann. Olaf Scholz tente de désamorcer les critiques sur l'impréparation du pays. Pour donner un cap, les futurs partenaires de coalition ont soumis jeudi au parlement un paquet de mesures misant sur une nouvelle campagne de vaccination, le retour des tests gratuits, l'imposition de restrictions pour les personnes non vaccinées. "Nous devons prendre de très nombreuses mesures nécessaires pour passer cet hiver", a exhorté devant les députés M.

Scholz, ministre des Finances dans le gouvernement sortant d'Angela Merkel. "Un très grand nombre seront infectés (...) C'est la situation qui nous attend", a-t-il mis en garde, souhaitant la réouverture des centres de vaccination.

Les propositions, si elles sont adoptées, devraient entrer en vigueur à la fin du mois. Les trois partis ont, en revanche, exclu d'imposer la vaccination obligatoire, même pour les soignants. Une réunion d'urgence entre l'Etat fédéral et les régions a été convoquée pour jeudi prochain.

La flambée est en partie attribuée au taux de vaccination relativement faible de la population en Allemagne,

un peu plus de 67%. Le ministre de la Santé Jens Spahn avait récemment qualifié cette nouvelle vague de "pandémie des non vaccinés".

Le taux d'incidence sur sept jours, qui mesure le nombre de nouvelles infections pour 100.000 habitants, s'élève désormais à 249, au plus haut depuis le début de la pandémie, avec des situations alarmantes dans les Länder de Saxe (521), de Thuringe (469,2) ou en Bavière (427).

Le nombre de décès en 24 heures grimpe, s'élevant jeudi à 235. La pression est croissante sur les unités de soins hospitaliers, même si le nombre de malades du Covid hospitalisés en soins intensifs, actuellement de 2.739, est encore loin du record de décembre dernier (5.762).

L'Allemagne a dû commencer à transférer des patients des régions les plus touchées vers des établissements hospitaliers pouvant les accueillir. Angela Merkel avait jugé mercredi "dramatique" la reprise des infections dans le pays.

Plusieurs Etats touchés ont pris les devants et commencé à serrer la vis aux personnes non vaccinées ou ne pouvant prouver qu'elles sont guéries de la maladie.

A compter de lundi, Berlin va leur interdire l'accès aux restaurants sans terrasse, aux bars, aux salles de sport et aux salons de coiffure. Ce type de dispositif dit "2G", pour "geimpft" (vacciné) ou "genesen" (guéri), est déjà entré en vigueur cette semaine en Saxe. Des élus appellent à une nouvelle annulation des traditionnels marchés de Noël dans les régions les plus touchées. Mais la flambée de l'épidémie n'a pas empêché la grande ouverture du carnaval de Cologne jeudi dans une ambiance festive pour un public vacciné ou guéri. "Le risque est raisonnable", a assuré à l'AFP Uwe Schörnig, trésorier d'une association de carnavaliers, au milieu de la foule, rassemblée sans masque au coeur de la vieille ville.

Le régulateur européen approuve deux traitements par anticorps

Le régulateur européen a annoncé jeudi avoir approuvé pour la première fois la mise sur le marché dans l'Union européenne de deux traitements par anticorps monoclonaux contre le coronavirus.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a indiqué dans un communiqué avoir approuvé l'utilisation d'un traitement du laboratoire pharmaceutique suisse Roche, le Ronapreve, et d'un traitement de la société sud-coréenne Celltrion, le regdanvimab. "Ronapreve et Regkirona sont les premiers médicaments à base d'anticorps monoclonaux à recevoir un avis positif (...) contre le Covid-19", a déclaré l'EMA, basée à Amsterdam. La commissaire européenne à la Santé, Stella Kyriakides, a déclaré que l'approbation des deux médicaments était une "étape importante" contre la maladie, l'UE s'appuyant jusqu'à pré-

sent sur quatre vaccins. "Avec des hausses des contaminations au Covid-19 dans presque tous les Etats membres, il est rassurant de voir de nombreux traitements prometteurs en développement dans le cadre de notre stratégie thérapeutique contre le Covid-19", a-t-elle ajouté dans un communiqué.

"Aujourd'hui, nous faisons un pas important vers notre objectif d'autoriser jusqu'à cinq nouveaux traitements dans l'UE d'ici la fin de l'année", a-t-elle ajouté. Les anticorps sont l'une des bases de notre système de santé. Face à la présence d'un élément dangereux, tel un virus, notre corps en produit naturellement pour repérer l'envahisseur. L'idée des anticorps de synthèse, c'est de sélectionner des anticorps naturels et de les reproduire artificiellement pour les administrer ensuite en traitement, généralement par une perfusion.



Crise des migrants

Poutine exhorte l'Europe à parler au Bélarus

Le président russe Vladimir Poutine a exhorté jeudi l'Europe à renouer le dialogue avec son protégé, le dirigeant du Bélarus Alexandre Loukachenko, que Bruxelles accuse d'orchestrer une crise migratoire à la frontière avec la Pologne.

Quelques milliers de migrants, originaires principalement du Proche-Orient, sont bloqués dans des conditions difficiles à la frontière entre le Bélarus et la Pologne, une situation qui fera l'objet d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU jeudi.

L'Union européenne accuse Minsk d'avoir organisé ces mouvements migratoires, en délivrant des visas et en affrétant des vols, pour se venger de sanctions occidentales imposées au régime de M. Loukachenko l'an dernier après la brutale répression d'opposants.

Lors d'un entretien téléphonique avec la chancelière allemande Angela Merkel, le second en deux jours, M. Poutine a estimé que le règlement de cette "grave crise migratoire" passait par le "rétablissement des contacts entre les pays de l'UE et le Bélarus", selon un communiqué du Kremlin. Mais, à bout de patience, Berlin a jugé jeudi qu'il était "grand temps de tirer les conséquences" de cette crise en renforçant les sanctions contre le régime de M. Loukachenko. Des mesures sont attendues en début de semaine prochaine, selon Bruxelles.

Aux Nations unies, à New York, les membres européens et américain du Conseil de sécurité ont condamné dans une déclara-

tion conjointe une "instrumentalisation orchestrée d'être humains" par le Bélarus afin de "déstabiliser la frontière extérieure de l'Union européenne".

Fort de l'appui russe, M. Loukachenko a menacé jeudi de riposter à d'éventuelles sanctions en fermant les vannes d'un important gazoduc alimentant l'Europe, au moment où le continent fait déjà face à des pénuries. "Que se passerait-il si nous coupions le gaz naturel qui va là-bas ?", a lancé celui qui dirige le Bélarus d'une main de fer depuis 1994. Mais dans un entretien exclusif accordé à l'AFP, sa principale opposante, Svetlana Tikhanovskaïa, qui vit en exil, a estimé que M. Loukachenko "bluffait", appelant l'UE à ne pas dialoguer avec ce dirigeant "illégitime".

Bruxelles accuse Minsk d'avoir mis en place une logistique pour attirer et acheminer les migrants à la frontière polonaise, avec la promesse d'un accès facile à l'espace Schengen. Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki, qui a accusé le régime de M. Loukachenko de "terrorisme d'Etat", a estimé jeudi que son pays était la cible d'une "guerre d'un genre nouveau" avec des civils utilisés comme "munitions".

Varsovie affirme en outre que les forces de sécurité bélarusses tirent des coups de feu en l'air pour forcer les migrants à avancer. Minsk soutient en retour que les gardes-frontières polonais violent les normes internationales en les refoulant avec violence.

Pris en étau, de nombreux migrants, dont des enfants et des



femmes, sont coincés dans la zone frontalière boisée. C'est le cas notamment de plus de 2.000 personnes, notamment des Kurdes, qui sont bloquées depuis plusieurs jours dans un camp de fortune, où ils se réchauffent en brûlant du bois pour supporter des températures proches de 0°C. Une "aide humanitaire d'urgence", notamment des couvertures, des vêtements chauds et des couches, a pu leur être acheminée jeudi, a indiqué un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Selon le quotidien polonais Gazeta Wyborcza, dix migrants sont morts dans la zone frontalière depuis le début de cette crise. Face à cet afflux, la Pologne a déployé 15.000 militaires, érigé une clôture surmontée de fil de fer barbelé et approuvé la construction d'un mur à la frontière.

Varsovie a enregistré depuis août plus de 32.000 tentatives d'intrusion sur son territoire, dont 17.300 en octobre. A Sokolka, ville polonaise située à une quinzaine de km de la frontière, les autorités étaient sur le qui-vive, arrêtant les

véhicules pour vérifier qu'elles ne transportaient pas de migrants, a constaté mercredi l'AFP.

Plusieurs habitants de cette ville ont fait part de leur inquiétude et exprimé leur soutien à la fermeté de leurs autorités. "J'ai peur que des migrants arrivent à passer, et des conséquences que cela pourrait avoir", a ainsi confié Henryk Lenkiewicz, un retraité âgé de 67 ans. Redoutant d'être entraîné dans la crise, l'Ukraine, pays voisin du Bélarus, a annoncé jeudi le déploiement de 8.500 militaires supplémentaires à la frontière.

A Cuba, l'opposition maintient sa manifestation

L'opposition cubaine a maintenu jeudi sa manifestation prévue le 15 novembre, malgré l'interdiction des autorités et la décision de Yunior Garcia, le principal organisateur, de défilé seul, la veille, sur une avenue de La Havane pour éviter toute violence. "Le dimanche 14, je défilerais seul, au nom de tous les citoyens que le régime prive de leur droit de manifester le 15", a déclaré Yunior Garcia dans un communiqué diffusé sur le compte Twitter d'Archipiélago, un groupe de débat politique qu'il anime et qui est suivi par 30.000 personnes sur l'île et à l'étranger.

"Sans renoncer à notre droit à manifester, nous devons trouver une solution sage pour défendre nos droits et en même temps minimiser les risques" pour les personnes, a ajouté M. Garcia, qui a indiqué qu'il défilera dimanche une rose blanche

à la main. "Je déteste la violence, c'est quelque chose qui me rend malade", a ajouté le dramaturge de 39 ans, disant craindre que le gouvernement communiste ne mobilise lundi les forces de l'ordre pour aggraver des manifestants ou infiltrer des défilés pour provoquer des troubles.

Le communiqué précise toutefois que cette décision "n'empêche pas le reste des manifestants à travers Cuba d'exercer leurs droits, le 15, le 16 et les autres jours". Les organisateurs de la manifestation prévue à La Havane et dans six provinces, pour demander la libération des prisonniers politiques, ont maintenu leur appel pour lundi, malgré l'interdiction des autorités, qui les ont menacés de poursuites pénales.

"Yunior a toute notre affection, notre soutien et notre respect", ont déclaré dans un communiqué les coordinateurs de Archipiélago, car

"nous sommes une plateforme d'action citoyenne et non une organisation de parti et prédéterminée par l'idéologie". Mais "nous jugeons nécessaire de réaffirmer notre appel à manifester pour le 15 novembre dans les provinces et régions de Cuba. Nous ferons de nouvelles propositions dans les prochaines heures". Le gouvernement cubain accuse les Etats-Unis de vouloir "déstabiliser" Cuba à travers cette mobilisation.

L'appel à manifester intervient cinq mois après les manifestations du 11 juillet qui avaient vu des milliers de Cubains descendre dans la rue aux cris de "Liberté" ou "On a faim". Ces rassemblements se sont soldés par un mort, des dizaines de blessés et l'arrestation de 1.175 personnes, dont 612 sont toujours emprisonnées, selon l'ONG de défense des droits humains Cubalex.

Condoléances

C'est avec grande affliction que nous avons appris le décès de Rabiaâ Hdi, belle-sœur de notre collègue Khadija Halafi, survenu jeudi 11 novembre à Casablanca.

En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos sincères condoléances à l'épouse de la défunte, Halafi Rida, à ses enfants Othmane et Zineb, à sa mère Nezha El Ouadghiri, à ses sœurs et frère Ilham, Fatima Ezzahra, Hind et Simohamed ainsi qu'à tous les membres des familles Halafi, Hdi et El Ouadghiri.

Puisse Dieu avoir l'âme de la regrettée en Sa Sainte Miséricorde. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION SOUSS MASSA
PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT

L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°22INDH2021

Le Wali de la Région Souss Massa, Gouverneur de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane informe tous les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°22INDH2021 relatif à l'ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES ET EQUIPEMENTS AU PROFIT DE LA PLATE FORME DES JEUNES AU QUARTIER TADDART - PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE, des modifications suivantes :

1- AVIS D'APPEL D'OFFRE :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Cinq Cent Soixante Douze Mille Quatre Cent Dirhams (572.400,00 DHS) T.T.C au lieu de :Un Million Trente Quatre Mille Cent Soixante Dirhams (1.034.160,00 DHS) T.T.C.
- La date d'ouverture des Plis est reportée au mardi 30 novembre 2021 à 10 Heures 00 min (date limite) au lieu du mercredi 17 novembre 2021 à 11 Heures 00 min.
- La date de dépôt des PROSPECTUS est reportée au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 12H00MIN (date limite) au lieu du mardi 16 novembre 2021 à 12H00MIN (date limite).

2- CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

Le descriptif technique et le bordereau des prix détail-estimatif ont connu les changements suivants :

Avant modification				Après modification			
N°	Désignation	U	QTE	N°	Désignation	U	QTE
4	AMPLIFICATEUR80hms 650WX2-40hms950WX2	U	3	4	AMPLIFICATEUR80hms 650WX2-40hms 950WX2	U	2
5	TABLE DE MIXAGE 16 CHANNEL USB	U	2	5	TABLE DE MIXAGE 16 CHANNEL USB	U	1
9	MICRO A MAIN DYNAMIQUE AVEC FIL	U	10	9	MICRO A MAIN DYNAMIQUE AVEC FIL	U	6
10	SUPPORT DE MICROPHONE	U	10	10	SUPPORT DE MICROPHONE	U	6
22	CABLE DE MICROPHONE PROFESSIONNEL	M	300	12	CABLE DE MICROPHONE PROFESSIONNEL	M	150
23	CABLE HP BLUNE 2X1,5mm	M	400	13	CABLE HP BLUNE 2X1,5mm	M	200
24	FICHE JACK MALE/SPEAKON/CANAU MALE /FEMELLE	U	100	14	FICHE JACK MALE/SPEAKON/CANAU MALE /FEMELLE	U	50
28	Écran pour affichage informatique 65 Ordinateur de bureau avec Support AIO 23,8 pouces.	U	4	18	Écran pour affichage informatique 65 Ordinateur de bureau avec Support AIO 23,8 pouces.	U	3
29	Caméra Sony, canon ou équivalent	U	2	21	Caméra Sony, canon ou équivalent	U	1
31	Stabilisateur DJI Ronin pour caméra ou équivalent	U	2	26	Stabilisateur DJI Ronin pour caméra ou équivalent	U	1
39	Onduleur 1000VA/600W	U	8	29	Onduleur 1000VA/600W	U	10

-Le nombre des prix de la prestation ou des fournitures a été diminué au 30 au lieu de ce qui a été précédemment publié (40).

3- REGLEMENT DE LA CONSULTATION (ARTICLE 20) :

- Les PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres concernent les articles suivants : (1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29 et 30) au lieu des articles (1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39 et 40).
- La date limite de dépôt des PROSPECTUS est le 29/11/2021 à 12 heures 00 min (date limite) au lieu du 16/11/2021 à 12 heures 00 min.

N°9998/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Précoce et de Sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation/Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le tableau suivant:

AOO N°	Date ouverture des plis	Lot	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH -TTC	Date limite de dépôt des documents techniques
24/2021/V/INV En lot unique	06/12/2021 à DIX heures (10h)	unique	Achat de mobilier d'enseignement pour l'équipement des salles d'enseignement préscolaire relevant de la Direction Provinciale de Youssoufia/AREF MS.	24.000,00 DH (Vingt Mille Dirhams)	1 622 460,00 (Un Million Six Cent Vingt Deux Mille Quatre Cent Soixante Dirhams)	Dernier délai : 03/12/2021 avant seize (16) heures
25/2021/V/INV En Trois lots séparés	06/12/2021 à Douze heures (12h)	Lot 1	Achat de mobilier d'enseignement pour l'équipement des espaces d'orientation relevant de la direction provinciale de Youssoufia, AREF MS.	2.000,00 DH (Deux Mille Dirhams)	142 140,00 (Cent Quarante Deux Mille Cent Quarante Dirhams)	Dernier délai : 03/12/2021 avant seize (16) heures
		Lot 2	Achat de mobilier d'enseignement pour l'équipement des salles des ressources pour la qualification et le soutien, au profit des élèves à besoins spécifiques, relevant de la direction provinciale de Youssoufia, AREF MS.	1.400,00 DH (Mille Quatre Cents Dirhams)	99 840,00 (Quatre-vingt-dix-neuf Mille Huit Cent Quarante Dirhams)	Dernier délai : 03/12/2021 avant seize (16) heures
		Lot 3	Achat de Mobilier de bureau pour l'équipement des espaces d'orientation relevant de la direction provinciale de Youssoufia, AREF MS.	800,00 DH (Huit Cents Dirhams)	54.000,00 (Cinquante Quatre Mille Dirhams)	Dernier délai : 03/12/2021 avant seize (16) heures
26/2021/V/INV En Deux lots séparés	06/12/2021 à Quatorze heures (14h)	Lot 1	Achat du Matériel d'enseignement pour l'équipement des centres des langues relevant de la direction provinciale de Youssoufia, AREF MS.	900,00 DH (Neuf Cents Dirhams)	62.640,00 (Soixante Deux Mille Six Cent Quarante Dirhams)	Dernier délai : 03/12/2021 avant seize (16) heures
		Lot 2	Achat du Matériel d'enseignement destiné aux salles des ressources pour la qualification et le soutien, au profit des élèves à besoins spécifiques, relevant de la direction provinciale de Youssoufia, AREF MS.	2.600,00 DH (Deux Mille Six Cents Dirhams)	174 876,00 (Cent Soixante-quatre Mille Huit Cent Soixante-seize Dirhams)	Dernier délai : 03/12/2021 avant seize (16) heures

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé, au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article n° 9 du règlement de consultation.

N°10 001/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Précoce et de Sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation/Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 32/2021/V/INV

Le 09/12/2021 à Dix heures (10h), il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 32/2021/V/INV en Sept lots séparés concernant :

Lot	OBJET	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage
1	Travaux de remplacement de Dix (10) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, aux communes YOUSOUFIA et EL GANTOUR.	27.000,00 (Vingt Sept Mille Dirhams)	2 172 795,60 (Deux Millions Cent Soixante-douze Mille Sept Cent Quatre-vingt-quinze Dirhams Soixante Centimes)
2	Travaux de remplacement de Dix (10) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, aux communes EL GANTOUR et LAKHOULKA.	25.000,00 (Vingt Cinq Mille Dirhams)	2 036 186,40 (Deux Millions Trente Six Mille Cent Quatre-vingt Six Dirhams Quarante Centimes)
3	Travaux de remplacement de Onze (11) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, aux communes EL GANTOUR et LAKHOULKA.	30.000,00 (Trente Mille Dirhams)	2 444 112,00 (Deux Millions Quatre Cent Quarante Mille Cent Douze Dirhams)
4	Travaux de remplacement de Douze (12) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, aux communes LAKHOULKA et SIDI CHIKER.	26.000,00 (Vingt Six Mille Dirhams)	2 107 364,40 (Deux Millions Cent Sept Mille Trois Cent Soixante Quatre Dirhams Quarante Centimes)
5	Travaux de remplacement de Dix (10) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, aux communes JDOUR et TIAMIM.	24.000,00 (Vingt Quatre Mille Dirhams)	1 937 668,80 (Un Million Neuf Cent Trente Sept Mille Six Cent Soixante Huit Dirhams Quatre-vingt Centimes)
6	Travaux de remplacement de Neuf (09) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, aux communes JNANE BOUIH et SBIAAAT.	20.000,00 (Vingt Mille Dirhams)	1 630 117,20 (Un Million Six Cent Trente Mille Cent Dix-sept Dirhams Vingt Centimes)
7	Travaux de remplacement de Huit (08) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la commune JDOUR.	15.000,00 (Quinze Mille Dirhams)	1 223 883,84 (Un Million Deux Cent Vingt Trois Mille Huit Cent Quatre-vingt Trois Dirhams Quatre-vingt Quatre Centimes)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du **certificat de qualification et de classification** faisant ressortir: **Secteur : A, Qualification exigée: A-2, Classe Minimale: 4**
Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation.

N°9999/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Précoce et de Sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation/Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 33/2021/V/INV

Le 10/12/2021 à Dix heures (10h), il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 33/2021/V/INV en Cinq lots séparés concernant :

Lot	OBJET	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage
1	Travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia /AREF MS, par des espaces d'enseignement préscolaire, aux communes Youssoufia et SBIAAAT.	18.000,00 (Dix-huit Mille Dirhams)	1 456 689,60 (Un Million Quatre Cent Cinquante Six Mille Six Cent Quatre-vingt Neuf Dirhams Soixante Centimes)
2	Travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia /AREF MS, par des espaces d'enseignement préscolaire, aux communes EL GANTOUR et JNANE BOUIH.	23.000,00 (Vingt Trois Mille Dirhams)	1 859 194,80 (Un Million Huit Cent Cinquante Neuf Mille Cent Quatre-vingt Dirhams Quatre-vingt Centimes)
3	Travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia /AREF MS, par des espaces d'enseignement préscolaire, aux communes LAKHOULKA et SIDI CHIKER.	23.000,00 (Vingt Trois Mille Dirhams)	1 859 194,80 (Un Million Huit Cent Cinquante Neuf Mille Cent Quatre-vingt Dirhams Quatre-vingt Centimes)
4	Travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia /AREF MS, par des espaces d'enseignement préscolaire, aux communes EL GANTOUR et RAS EL AIN.	18.000,00 (Dix-huit Mille Dirhams)	1 456 689,60 (Un Million Quatre Cent Cinquante Six Mille Six Cent Quatre-vingt Neuf Dirhams Soixante Centimes)
5	Travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia /AREF MS, par des espaces d'enseignement préscolaire, aux communes JDOUR, Atiamim et SIDI CHIKER.	20.000,00 (Vingt Mille Dirhams)	1 596 316,80 (Un Million Cinq Cent Quatre-vingt-seize Mille Trois Cent Seize Dirhams Quatre-vingt Centimes)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du **certificat de qualification et de classification** faisant ressortir: **Secteur : A, Qualification exigée: A-2, Classe Minimale: 4**
Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation.

N°10 000/PA

المملكة المغربية - وزارة الداخلية - عمالة إقليم تازة
جماعة أكبول - مكتب تدبير الموارد البشرية

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

ينهي رئيس مجلس جماعة أكبول إلى علم كافة الموظفين التابعين في سلمهم الأصلي إلى جماعة أكبول، أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم السنة الجارية لولوج الدرجات المشار إليها بالجدول أسفله، وذلك يوم **الثلاثاء 30 نونبر 2021 بقاعة الاجتماعات بقر الجماعة**، وتفتح في وجه الموظفين التابعين في سلمهم الأصلي إلى جماعة أكبول والذين قضوا مدة ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية على الأقل في درجتهم الحالية في حدود منصب واحد (1) متباري بشأنه لكل درجة.

مواضيع	الدرجة الحالية للموظفين المعينين	الدرجة المتباري بشأنها
	مصرف مساعد (وزارة الداخلية)	مصرف (وزارة الداخلية)
	تقني الدرجة الثانية	تقني الدرجة الأولى
آخر أجل لقبول الترشيحات: الإثنين 29 نونبر 2021، الساعة: (04:00) زوالا	مساعد إداري الدرجة الثانية	مساعد إداري الدرجة الأولى
الامتحان الكتابي: الثلاثاء 30 نونبر 2021، الساعة: (09:00) صباحا	مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري الدرجة الثانية
الامتحان الشفوي: يعلن عن زمانه ومكانه مع إعلان نتائج الاختبارات الكتابية	مساعد تقني الدرجة الثالثة	مساعد تقني الدرجة الثانية

وعليه، فعلى الراغبين في المشاركة إيداع طلبات ترشيحهم بمديرية المصالح بجماعة أكبول ابتداء من يوم الإثنين 15 نونبر إلى غاية آخر أجل لقبول الترشيحات وفق الترتيبات والمواعيد المبينة بالجدول أعلاه.

N°9977/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
DIRECTION REGIONALE METEOROLOGIQUE DU CENTRE OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°5/2021/DRMCO/BG

Cet appel d'offre est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises

Le 06/12/2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANI à Casablanca, à l'ouverture de plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix N°5/2021/DRMCO/BG, relatif aux travaux d'aménagement des locaux des Centres Provinciaux de la Météorologie de Benguerir (Préfecture Benguerir), de Casablanca (Préfecture Casablanca), de Benslimane (Préfecture Benslimane), de Mohammedia (Préfecture Mohammedia) et de Settat (Préfecture Settat) relevant de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :15000,00 DHS (QuinzeMille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 490800,00Dhs TTC (Quatre-cent-quatre-vingt-dix-mille-huit-cents Dirhams et zéro Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Angle Boulevard Sidi Abderrahman et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANI à Casablanca.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- * Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux selon le programme suivant :

- Centre Provincial Météorologique de BENGURIR le 23/11/2021 à 10h
- Centres Provinciaux Météorologiques de CASABLANCA, de MOHAMMEDIA et de BENSILIMANE le 24/11/2021 respectivement à 10h, 13h00 et 16h.
- Centre provincial Météorologique de SETTAT le 25/11/2021 à 10h

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

Système de qualification et classification	Secteur	Classe	Qualifications exigées
	A	5	A2

N°9980/PA



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الصويرة
المجلس الإقليمي للصويرة

على إجراء امتحان كفاءة مهنية

لقدادة الموظفين المنتخبين إلى ميزانية المجلس الإقليمي للصويرة برسم سنة 2021

ينظم المجلس الإقليمي للصويرة يوم 05 دجنبر 2021 امتحانات الكفاءة المهنية برسم 2021 لقدادة الموظفين المنتخبين إلى ميزانية المجلس الإقليمي للصويرة المستوفين للشروط التنظيمية لولوج الدرجات الممثلة بالجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المتعاقب المتباري بشأنها	ملف الترشيح
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2021/12/05 تاريخ إجراء الاختبارات الكتابية.	يحدد عدد المتعاقب المتباري بشأنها في حدود 13 في المائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط التنظيمية.	تودع طلبات الترشيح من طرف المتعاقب المتباري بالأمر شخصيا، بمصلحة الموارد البشرية بالمجلس الإقليمي للصويرة في أجل أقصاه 2021/11/30
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى			
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية			
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية			

N°9978/PA

مركز الامتحان: ثانوية محمد الخامس التأهيلية الصويرة.

Royaume du Maroc
Université Mohammed Premier
Faculté de Médecine et de Pharmacie-
Oujda



المملكة المغربية
جامعة محمد الأول
كلية الطب والصيدلة
وجدة

CELLULE DE L'INTERNAT ET DE RESIDANAT

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUIDJA

AVIS DE CONCOURS DE MEDECINS RESIDENTS

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de 104 médecins résidents civils, session du 15 décembre 2021 répartis comme suit :

RESIDENTS CIVILS

- Spécialités médicales : 61 Postes (45 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 16 postes sans contrat)
- Spécialités chirurgicales : 30 Postes (24 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 06 postes sans contrat)
- Spécialités biologiques : 09 Postes (06 Postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 03 Postes sans contrat)

RESIDENTS DU CHU MOHAMMED VI D'OUIDJA

- Spécialités médicales : 01 Poste.
- Spécialités biologiques : 01 Poste.
- Spécialités Pharmaceutique : 02 Postes.

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://fmpo.ump.ma/residanat> et déposer leurs demandes de candidature à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le 30/11/2021.

Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone du candidat, e-mail du candidat, la spécialité choisie (Médicale, Chirurgicale, Biologique ou Pharmaceutique) et le choix de résidanat (postes civils ou postes CHU).
- Reçu de Prérinscription électronique
- Une photocopie légalisée du diplôme de docteur en médecine ou une photocopie légalisée du diplôme de docteur en pharmacie.
- Titres hospitaliers.
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- Deux (02) extraits d'acte de naissance moins de 3 mois.
- Photocopie de la CIN.
- Attestation sur l'honneur légalisée précisant le statut du candidat en tant que fonctionnaire ou non du ministère de la santé.

Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché ultérieurement à la Faculté.

N.B :

- Les dossiers de demandes de concours doivent être déposés par le candidat lui-même à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Cellule Internat- Résidanat).
- Pour les spécialités pharmaceutiques, le diplôme de docteur doit avoir une ancienneté d'une année au moins.

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda – Tél : 0536 53 14 14. Fax : 0536 53 19 19

Site internet : <http://fmpo.ump.ma>

N°9979/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH BEN SALEH
CERCLE DE BENI MOUSSA CHARKIA
CAIDAT D' OULED ZMAM
C-T OULED ZMAM

Avis

D'examen d'aptitude professionnelle

La commune d'Ouled Zmam organise, le 12 décembre 2021 à 9 h des examens d'Aptitude professionnelle au titre de l'année 2021.

Ces examens sont ouvert pour les fonctionnaires de la commune occupants les grades suivants :

- Rédacteur 3^{ème} grade.
- Adjoint administratif 2^{ème} grade.

et qui ont l'ancienneté de six ans au moins dans ce grade jusqu'au 31 /12/2021.

Les intéressés doivent déposer leur demandes au bureau des ressources humaine avant le 06/12/2021.

N°9981/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/2021/DAAJ**

Le 06/12/2021 à dix heures (10h), il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sise au Avenue Hassan II-Complexe Dbagh (2^{ème} étage) à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux travaux d'installation et de mise en service d'une centrale photovoltaïque raccordée au réseau Basse Tension au niveau du parking du Complexe administratif Dbagh relevant du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sise à Avenue Hassan II-Complexe Dbagh (2ème étage) à Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante Mille Dirhams (50.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million Soixante-Dix-Sept Mille Six Cents Dirhams (1 077 600,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics et l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sise à Avenue Hassan II Complexe dbagh (2ème étage) à Rabat ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- les plis des concurrents peuvent être aussi déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics.

-Il est prévu une visite des lieux le 24/11/2021 à onze heures (11 h). Départ de la division des Achats Sise à Avenue Hassan II-Complexe dbagh (2ème étage) à Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
J	J3	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9985/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
division d'urbanisme ,affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS



AVIS Complémentaire

Le président de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres sur offres de prix N° 09/2021 relatif à l' ACHAT DES BACS A ORDURES A LA COMMUNE DE TIT MELLIL en lot unique, paru au journal libération du 29/10/2021 sera complété comme suit :

LE PRÉSENT APPEL D'OFFRES EST RÉSERVÉ À LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE , & AUTO ENTREPRENEUR & COOPÉRATIVES OU UNION DE COOPÉRATIVES

Le reste sans changement.

N°9982/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°
33/AREF/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 33/AREF/2021, relatif à l'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des salles multimédia des établissements scolaires relevant de l'AREF-MS en lot unique a été annulé et ce conformément à l'article 19 du décret -2-12-349 des marchés publics pour le motif suivant :

* Discordance dans l'objet de l'appel d'offres entre les avis publiés en arabe et en français dans les journaux Rissalat al Ouma et Libération.

Le présent appel d'offres sera relancé ultérieurement.

N°9983/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 34/AREF/2021

Le 07/12/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des Achats et Marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des salles multimédia des établissements scolaires relevant de l'AREF-MS en lot unique :

Lot	Objet	Caution provisoire en DHS	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC en DHS
unique	L'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des salles multimédia des établissements scolaires relevant de l'AREF-MS	60 000,00 (Soixante mille)	3 879 456,00 (Trois millions huit cent soixante-dix-neuf mille quatre cent cinquante-six)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➢ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➢ Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 06/12/2021 à 16h (date et heure limites pour les échantillons).

N°9984/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire Des Sports
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم الأولي والرياضة
أكاديمية مراكش Safi
ال مديرية الإقليمية المراكش

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 35/RH/2019/INV
(Séance publique)**

Le 07/12/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 35/RH/2021/INV :

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE AU PROFIT DES LYCEES QUALIFIANTS SITUÉES A LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENGUERIR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	359190.00Dhs Trois cent Cinquante-Neuf Mille Cent Quatre-vingt-Dix Dirhams	7 000.00 Dhs Sept mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 9 du règlement de la consultation.

* La visite des lieux exigés par le dossier d'appel d'offres aura lieu 25/11/2021 à 10H00(Point de rassemblement : direction provincial Rhamna-bureau des marchés).

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9986/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Préscolaire et des sports
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش Safi
المديرية الإقليمية المراكش

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 36/RH/2021/INV en 02 Lots
(Séance publique)**

Le 07/12/2021, à 10 heures 10min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à Hay Riad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 36/RH/2021/INV en 02 Lots relatif a

N° Du Lot	DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
01	TRAVAUX DE RACCORDEMENT EN EAU POTABLE AU RESEAU D'EAU POTABLE AU PROFIT DE L'ECOLE PRIMAIRE NASSR ET LYCEES COLLEGIAUX OULED HASSOUN ET LABRIKIYIN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	200 000,00Dhs (Deux cent mille dirhams)	5 000.00Dhs (Cinq mille dirhams)
02	TRAVAUX DE RACCORDEMENT EN EAU POTABLE AU RESEAU D'EAU POTABLE AU PROFIT DU LYCEE QUALIFIANT SKHOUR RHAMNA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	50 000,00Dhs (Cinquante mille dirhams)	1 000.00Dhs (Un mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9987/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale Et de l'enseignement préscolaire et du sport
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Marrakech - Safi
Direction Provinciale de RHAMNA



المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم الأولي والرياضة
أكاديمية مراكش Safi
ال مديرية الإقليمية المراكش

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 38/RH/2021/INV
(Séance publique)**

Le 07/12/2021 à 10Heures20 min, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix N° 38/RH/2021/INV relatif à :

Désignation des prestations	Montant du Cautionnement Provisoire	Le montant d'estimation (TTC Dhs)
ACQUISITION DE MATERIEL D'INTERNATS ET DE CANTINES SCOLAIRES AU PROFIT DES INTERNAT ET CANTINES AU SEIN DES LYCEES COLLEGIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	1000.00 Dhs Unmille dirhams	50 000.00 Dhs Cinquante mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

* Prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhamna - site à : Hay Riad Benguerir avant le 06/12/2021 à 15H00 (date et heure limites pour le dépôt).

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9989/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale Et de l'enseignement préscolaire et du sport
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Marrakech - Safi
Direction Provinciale de RHAMNA



المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم الأولي والرياضة
أكاديمية مراكش Safi
ال مديرية الإقليمية المراكش

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 37/RH/2021/INV
(Séance publique)**

Le 07/12/2021 à 10Heures 15 min, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix N° 37/RH/2021/INV relatif à :

Désignation des prestations	Montant du Cautionnement Provisoire	Le montant d'estimation (TTC Dhs)
ACQUISITION DE MATERIEL D'INTERNATS ET DE CANTINES SCOLAIRES AU PROFIT DES INTERNAT ET CANTINES AU SEIN DES LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	7000.00 Dhs Sept mille dirhams	351 000.00 Dhs Trois cent cinquante et un mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

* Prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhamna - site à : Hay Riad Benguerir avant le 06/12/2021 à 15H00 (date et heure limites pour le dépôt).

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9988/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

UN PEU IVRE	ANIMÉ	PINCE	ABRUTIE ADVERBE		EN ÉMOI	INANIMÉ	PENSÉES FACILES À LIRE	CREUX DE L'ESTOMAC	ACTIF
						SODIUM		LETTRES DE NIÉPCE	
PROVIENT DU PAVOT						EN SCÈNE INACTIF		FIN DE VERBE	
MA MOITIÉ			ADVERBE		VILLE DE FRANCE				
PREMIERS MOTS D'UN LIVRE							ATTENUE	EN ACADIE	
					CONSER- VATEUR			ADVERBE	
DOULEUR ARTICLE ESPAGNOL			DÉGEN- ÉRÉ	SOTTE	ENCENSE		LIN ALLEMAND	LETTRES DE FOTTER	
LIE	GARNIR MAL TOURANE							NOTE	DISTA- NCER
		TIENT EN HALEINE				BEURRÉS			
LISIÈRE		POULIE DÉSERT				VENUE APRÈS LE TRAVAIL			RETIRE
				SECRET VIEILLE CITÉ		VOYELLES GRECQUE	À LA MODE	COULE EN RUSSIE EN RESTE	
DOCTEUR PRÉSAGE			DOUX RÊVEUR						
						CLUB MILANAIS			

Solution mots flechés d'hier

FINE FLEUR	C	SÉRIANNE	ONISQUE	CARREAU MUR	E	VÊTE	M	TYPE	COUP DE FEU	MÉTAL	POUR
CONVITE	R	I	P	O	S	T	E	SUPPLÉ REFUGÉ	T	O	P
DENIER	D	E	N	I	S	I	C	A	I	R	E
INSTITUTION ROMAINE	M	C	INQUIÈTE PART	V	E	R	ANIMÉ	B	R	INFLUENCE MODÈLE	G
NEO	N	O	SÉRIEN	A	N	E	AUTOUR INCANON	R	FIN DE VERBES NETS	E	R
ANDRÉAS LÉPIS	T	R	TRANS ALPIN	S	INTÉRIEUR DROUZE	C	L	O	I	T	R
SITE	S	I	T	E	E	I	N	EN CARRÉ	R	G	SÉRIEN
RIT	T	I	N	E	R	RÉGION ÉRAL	R	PRONON ET MORPHE	A	P	I
ACTIVITÉ ANTÉRIEURE	A	N	T	E	C	E	D	E	N	T	S
LETTRES D'ARABIE	L	E	R	R	I	N	C	A	S		
SANS VIE HISTORIQUE	I	N	A	N	I	M	E	H	U		
PREMIERS DU PASSÉ	N	E	N	N	E	S	S	E	S		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue de F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement.

- I. Trapèze, par exemple.
- II. En ville. - Finit à l'Eure.
- III. Petits porteurs. - On le joue banco.
- IV. Fait 10 points à la belote. - Prendre de l'ampleur. V. Bruit de sonnette. - Lieu du bonheur, selon le film.
- VI. Tunique qu'on a à l'œil. - Met du jaune dans le pré.
- VII. Entre dans une soupe provençale. - Sans aspérité.
- VIII. Saint de Normandie. - N'a qu'une rive de la Mer morte. - Aluminium.
- IX. De grandes hauteurs. - On y élève de belles poules.
- X. Contributions supplémentaires.

Verticalement.

- 1. Doubler et redoubler.
- 2. Reçoit les cendres du défunt. - Abuse de sa force.
- 3. Arrives à bon port. - En plein rêve.
- 4. Niveau des grands judokas. - Qui ne se laisse pas faire.
- 5. Moquerie collective. - Y aller carrément.
- 6. Dans le coup. - Cornes de bouquin.
- 7. Gonfle les miches. - Une résine qui pue.
- 8. Fait pat aux échecs.
- 9. Il ne reconnaîtrait pas sa Yougoslavie. - Le TGV la met à 1 heure de Paris.
- 10. Bouche-trous. - Pronom indéfini.
- 11. Dégager les fibres du lin. - Va mieux avec un peu d'élan.
- 12. Les uns dans les autres.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	O	R	T	H	O	P	E	D	I	S	T	E
II	R	E	R		R	A	R	E	F	I	E	R
III	I	C	E	B	E	R	G	S		D	R	Y
IV	G	A	V	E	E		O	S	C	A	R	S
V	I	L	E	S		O	T	E	E		E	I
VI	N	E		A	B	U	S	I	V	E		P
VII	A	R	E	N	E	S		N	E	T	T	E
VIII	L		O	C	T	E	T		N	O	E	L
IX	E	C	L	O	T		E	V	O	L	U	E
X	S	C	E	N	E	S		C	L	E	F	S

Grilles de sudoku

Facile

				6		7	9
	3		9		8	5	
6		9	5	1			8
9	5				6		2
	1			5			4
4			7				3
	9			4	3	6	7
		6	2		9		5
2	7			8			

Moyen

5	2			8			9
	4			2	6		
		9					
2				6			3
8	1	3		7		6	2
4				9			7
						2	
				7	3		5
	7			4			3

Difficile

		1		3	6		
			5			9	3
3	8	2				6	
				4		1	8
	4						7
5		6		1			
		9				7	8
	1	5			8		
				9	7	5	

Expert

			4			3	1
					2	8	5
			9				6
8				4		5	7
3							2
2	4		5				8
	3				8		
1	9	3					
7	5			6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	2	1	9	4	3	5	6	7
6	5	3	1	7	2	9	4	8
7	9	4	8	6	5	3	1	2
5	7	9	2	1	8	4	3	6
3	6	8	7	9	4	2	5	1
4	1	2	5	3	6	7	8	9
2	3	6	4	8	7	1	9	5
1	8	5	3	2	9	6	7	4
9	4	7	6	5	1	8	2	3

Moyen

6	3	1	4	5	9	7	2	8
9	8	4	2	3	7	6	1	5
2	7	5	1	6	8	9	3	4
8	5	2	6	4	3	1	7	9
3	9	7	8	2	1	5	4	6
1	4	6	7	9	5	2	8	3
7	1	3	9	8	6	4	5	2
4	6	8	5	7	2	3	9	1
5	2	9	3	1	4	8	6	7

Difficile

3	1	4	7	2	5	8	6	9
5	8	6	1	9	4	3	7	2
2	9	7	8	6	3	4	5	1
7	4	5	2	1	6	9	3	8
8	2	3	9	5	7	6	1	4
9	6	1	3	4	8	7	2	5
4	5	9	6	7	1	2	8	3
1	7	8	4	3	2	5	9	6
6	3	2	5	8	9	1	4	7

Expert

5	4	1	9	2	8	3	6	7
7	9	6	4	1	3	2	5	8
3	8	2	6	7	5	1	9	4
4	7	3	5	8	1	9	2	6
8	1	9	2	6	4	5	7	3
2	6	5	3	9	7	8	4	1
9	3	7	1	4	2	6	8	5
6	5	8	7	3	9	4	1	2
1	2	4	8	5	6	7	3	9

E-commerce: le CRI de Fès-Meknès lance un appel à manifestation d'intérêt

Le Centre régional d'investissement Fès-Meknès (CRI-FM) vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt dans le domaine de la digitalisation de la commercialisation des produits au niveau de la région.

Cet appel à projet intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée, en juin dernier, entre le CRI Fès-Meknès et Glovo Maroc, entreprise spécialisée dans la livraison à domicile, portant sur le lancement d'un programme d'accompagnement des commerçants, des coopératives, des artisans et des traiteurs de la région, indique le CRI dans un communiqué.

L'appel à manifestation d'intérêt est adressé à toutes les personnes physiques ou morales exerçant leurs activités dans la région de Fès-Meknès et n'ayant jamais bénéficié des services Glovo, précise la même source. Et d'ajouter que cette offre concerne principalement les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), les auto-entrepreneurs et les coopératives disposant d'un agrément de l'Office du développement de la coopération (ODCO), rapporte la MAP. Cet accompagnement permettra aux bénéficiaires de disposer d'une boutique numérique pour la commercialisation de leurs produits et services.

"Qu'ils soient artisans, traiteurs, entrepreneurs, commerçants ou encore producteurs des produits du terroir, les personnes sélectionnées peuvent bénéficier d'un apprentissage sur la mise en place d'une boutique en ligne, de formations sur les techniques de commercialisation sur internet ou de séances de perfectionnement en marketing digital et e-commerce", souligne-t-on de même source.

La convention signée entre le CRI de Fès-Meknès et Glovo Maroc ambitionne de favoriser "la relance socioéconomique des écosystèmes des commerçants, des traiteurs et des artisans de la région de Fès-Meknès, en leur offrant formation, assistance et accompagnement à la digitalisation et la commercialisation de leurs produits".

Les recettes fiscales brutes en hausse de 10,1% à fin octobre



Le déficit budgétaire a atteint 47,1 milliards de dirhams (MMDH) au cours des dix premiers mois de l'année 2021, selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) relevant du ministère de l'Économie et des Finances.

«Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 47,1 MMDH à fin octobre 2021 contre un déficit budgétaire de 50,4 MMDH un an auparavant», a indiqué la TGR dans son dernier rapport mensuel.

Cette évolution tient compte d'un solde positif de 8,4 MMDH dérogé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 50,4 MMDH à fin octobre

2020 compte tenu d'un solde positif de 7,4 MMDH dérogé par les CST et les SEGMA, a précisé la Trésorerie générale.

A titre de comparaison, à fin septembre 2021, le déficit budgétaire était ressorti à 38,2 MMDH contre un déficit budgétaire de 42 MMDH un an auparavant; compte tenu d'un solde positif de 10,3 MMDH dérogé par les CST et les SEGMA, contre un déficit du Trésor de 42 MMDH à fin septembre 2020 compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dérogé par les CST et les SEGMA.

Dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'octobre, il ressort qu'à fin octobre 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, les recettes ordinaires brutes se sont accrues de 5,3% tandis que les dépenses ordinaires émises ont bondi de 4,9% laissant ainsi dégager un solde ordinaire négatif de 2,1 MMDH. En ce qui concerne les recettes ordinaires brutes, il apparaît qu'elles se sont établies à 211,2 MMDH contre 200,4 MMDH à fin octobre 2020, ce qui s'est traduit par une hausse de 5,3% équivalant à +10,7 MMDH.

Cette progression est attribuée à «la hausse des droits de douane de 29%, des impôts indirects de 19,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%, conjuguée à la diminution des impôts directs de 1,7% et des recettes non fiscales de 17%», a expliqué la TGR.

Dans son rapport, la Trésorerie générale indique que les recettes fiscales brutes se sont établies à 181,8 MMDH au cours de cette même période contre 165,1 MMDH à fin octobre 2020. Elles ont ainsi progressé de 10,1%, équivalant à +16,7 MMDH, en raison de la hausse des recettes douanières et de la fiscalité

domestique qui ont respectivement bondi de 25,2% et 3,2%.

Quant aux recettes non fiscales, les chiffres de la TGR montrent qu'elles n'ont atteint que 29,4 MMDH contre 35,4 MMDH un an auparavant, accusant ainsi un recul de 17% correspondant à -6 MMDH.

Cette baisse est notamment attribuée à la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (8,4 MMDH contre 18,6 MMDH) et des fonds de concours (653 MDH contre 4.798 MDH).

Une diminution «conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'État, à l'augmentation des recettes de monopoles (9.245 MDH contre 8.142 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.495 MDH contre 1.332 MDH) et de la redevance gazoduc (708 MDH contre 347 MDH)», a précisé la Trésorerie.

Il est à noter que les dépenses émises au titre du budget général ont été de 312,5 MMDH à fin octobre 2021, en baisse de 1,3% par rapport à leur niveau à fin octobre 2020,

En raison de la diminution de 14,6% des charges de la dette budgétisée et de 2,8% des dépenses d'investissement, conjuguée à l'augmentation de 5,5% des dépenses de fonctionnement, les dépenses émises au titre du budget général ont enregistré une baisse de 1,3% par rapport à leur niveau à fin octobre 2020. En effet, les données montrent qu'elles n'ont été que de 312,5 MMDH à fin octobre 2021.

Dans son bulletin du mois dernier, la TGR indique en outre que des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'enga-

gement, se sont élevés à 448,4 MMDH.

Selon la Trésorerie générale, ils ont représenté un taux global d'engagement de 72% contre 71% à fin octobre 2020, alors que le taux d'émission sur engagements a été de 88% contre 90% un an auparavant.

Quant aux dépenses d'investissement émises au titre du budget général, qui tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 18,2 MMDH contre 22,9 MMDH à fin octobre 2020, la TGR précise qu'elles «se sont établies à 53,4 MMDH à fin octobre 2021 contre 54,9 MMDH un an auparavant, en diminution de 2,8% ou -1.532 MDH».

Ce recul est attribué à la hausse des dépenses des ministères de 8,1% et à la baisse des dépenses des charges communes de 14,5%, selon la Trésorerie générale.

Le bulletin de la TGR annonce, par ailleurs, que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 87,9 MMDH et que celles-ci «tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 18,2 MMDH contre 22,9 MMDH à fin octobre 2020 et d'une recette de 3,8 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de Finances 2021».

A noter que les dépenses émises durant la même période, qui ont atteint 80,1 MMDH, intègrent pour leur part «la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2.489 MDH», a également précisé la Trésorerie générale déduisant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 7,8 MMDH.

Alain Bouthiy



En baisse de 17%, les recettes non fiscales se sont établies à 29,4 MMDH contre 35,4 MMDH un an auparavant

Le Conseil de gouvernement adopte un projet de loi sur l'autoproduction de l'énergie électrique

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi sous la présidence du chef de gouvernement, Aziz Akhannouch, a adopté le projet de loi n° 82.21 relatif à l'autoproduction de l'énergie électrique.

Présenté par le ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali, ce projet de loi vient adapter le cadre législatif et réglementaire régissant l'autoproduction de l'énergie électrique, a indiqué le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, lors d'une conférence de

presse, à l'issue de ce Conseil.

Il vise, notamment, à réglementer l'activité d'autoproduction de l'énergie électrique à des fins d'autoconsommation et ce, quels que soient la source de production, la nature du réseau, le niveau de la tension ou la capacité de l'installation utilisée, tout en assurant la sécurité du réseau électrique national et le respect des principes de transparence et de non-discrimination entre les différents intervenants, a précisé M. Baitas. Ce projet de loi, a-t-il soutenu, repose sur un certain nombre de principes fondamentaux, dont le droit pour toute per-

sonne physique ou morale de droit public ou privé de bénéficier du statut d'auto-producteur, à quelques exceptions près, conformément au principe de neutralité.

De même, ce projet de loi prévoit trois systèmes qui encadrent l'autoproduction en cas de raccordement avec les réseaux d'électricité (système de déclaration, système d'agrément de raccordement et système d'autorisation), ainsi que des mesures de contrôle du respect de l'application des dispositions de la loi et des sanctions pénales et administratives, a relevé M. Baitas.

Maroc-Japon : Un partenariat stratégique tourné vers la relance

Le partenariat stratégique liant le Maroc au Japon est appelé à constituer un élément clé de la relance économique dans plusieurs domaines de coopération et ce, à l'heure où le Royaume amorce les grands chantiers du Nouveau modèle de développement (NMD).

Cette dynamique post-pandémique qui s'ouvre aux relations bilatérales serait d'autant plus consolidée par la volonté nipponne de transposer son modèle de coopération avec le Maroc de l'aide au développement au partenariat gagnant-gagnant.

L'intérêt croissant des entreprises japonaises de s'implanter au Royaume atteste de l'approfondissement du partenariat économique bilatéral. En témoigne la hausse du nombre de ces sociétés de 35 en 2014 à plus de 70 en 2021.

Pour le Japon, dont la première mission diplomatique au Maroc remonte à 1932, avant l'inauguration en 1961 de son ambassade à Rabat, le Royaume demeure donc un partenaire fiable et privilégié au sein du continent africain. Un état de fait conforté par la stabilité politique du Maroc sur le plan régional, et par la résilience, unanimement saluée par la communauté internationale, qu'il a manifestée dans sa lutte contre la crise sanitaire.

A ce titre, le directeur-général de l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO) au Maroc, Masahide Honda, a mis en avant la riposte effective du Maroc face à la crise économique induite par la pandémie de la Covid-19, soulignant que le Royaume a démontré sa capacité de résilience via l'adaptation de son écosystème industriel au contexte actuel, notamment à travers la convergence de l'industrie vers la production locale.

M. Honda, fraîchement nommé au Maroc, a en outre affirmé, dans une interview exclusive accordée à la MAP, que la stabilité politique dont jouit le Royaume, son capital humain hautement qualifié, son infrastructure, ses zones d'accélération industrielles et ses multiples accords de libre-échange lui confèrent un très haut potentiel de Business Doing qui s'illustre par la perception positive qu'entretiennent les entreprises japonaises sur l'environnement des affaires au Maroc.

Le Maroc représente un hub vers le marché africain que les entreprises japonaises considèrent comme très important pour développer leurs affaires, a dit M. Honda, saluant la dynamique instaurée dans le cadre de la coopération entre les deux pays dans plusieurs secteurs clés comme le médical, les startups,

les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'énergie et l'agriculture.

Il a ainsi relevé l'atout majeur du Maroc dans le secteur agricole dont le Japon dispose de compétences et de technologies avancées, expliquant, à cet égard, que la JETRO ambitionne de servir de pont aux deux pays pour développer une nouvelle technologie localement adaptée pouvant également bénéficier au marché africain dans le cadre de la coopération triangulaire.

Pour ce qui est du soutien aux efforts consentis par le Maroc, M. Honda a affirmé que la JETRO œuvre en collaboration avec ses homologues marocains pour l'amélioration de la part des investissements directs japonais au Maroc afin d'assurer une croissance du taux d'employabilité et un transfert de technologie.

Le responsable nippon a également précisé à cet égard que la transformation numérique que connaît le monde a exigé la mise en place de solutions numériques et de plateformes digitales destinées à rapprocher les entreprises marocaines et japonaises dans l'objectif de faciliter les interactions et accélérer le développement des échanges.

Dans ce sens, M. Honda se fixe comme priorité durant son mandat

de solliciter les entreprises japonaises à adhérer à l'accélération industrielle que connaît aujourd'hui le Maroc à travers des investissements dans divers secteurs tels que l'automobile, l'aéronautique et les industries de haute technologie qui font partie du domaine de compétences des sociétés japonaises. Il s'agira pour les entreprises japonaises, poursuit M. Honda, de profiter des avantages concurrentiels offerts par le Maroc.

Établie en décembre 2014 au Maroc, la JETRO est une organisation gouvernementale placée sous la tutelle du ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie qui a pour vocation de développer la coopération économique et industrielle entre le pays d'accréditation et le Japon et de promouvoir les investissements bilatéraux.

La coopération maroco-nipponne est également soutenue par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) qui accompagne le Maroc, depuis 1967, dans la réalisation de certains projets d'infrastructures, notamment ruraux, de pêche, d'agriculture et de santé via des dons et des prêts concessionnels.

Par TAIMOURI
Zin El Abidine (MAP)



L'intérêt croissant des entreprises japonaises de s'implanter au Royaume atteste de l'approfondissement du partenariat économique bilatéral

Inwi reçoit le prix "Entreprise citoyenne" du Global Women Summit



L'opérateur inwi a été consacrée "Entreprise citoyenne" lors de la seconde édition du "Global Women Summit", tenu du 4 au 6 novembre à Dakhla. Cette distinction vient une nouvelle fois reconnaître et consolider les efforts de l'opérateur dans le soutien de l'inclusion numérique au Maroc, indique un communiqué d'Inwi.

Ce prix rappelle l'engagement de l'opérateur pour la généralisation de la couverture réseau, mais aussi le renforcement et la modernisation de ses infrastructures, dans le but d'offrir des solutions très haut débit, une grande qualité de service et une meilleure expérience client aux utilisateurs, fait savoir la même source. Cette distinction coïncide également avec la célébration des 10 ans de l'initiative "Dir iddik" d'Inwi, référence dans le domaine de l'entrepreneuriat social au Maroc. L'occasion pour l'opérateur de franchir une

nouvelle étape dans la promotion de l'inclusion numérique du pays, notamment à travers le lancement de l'opération "Classes connectées" pour l'inclusion numérique des écoles dans le monde rural.

Organisée autour de la thématique "En marche vers une Afrique résiliente" par la Fondation Startup Grow, sous la présidence d'honneur de SAR la Princesse Lalla Meryem, la deuxième édition du "Global Women Summit" a regroupé plus de 200 participants, décideurs, experts et acteurs nationaux et internationaux.

Plusieurs thématiques ont été traitées tout au long des trois jours qu'a duré ce forum qui se positionne, d'ores et déjà, comme un véritable espace de réflexion pour encourager l'entrepreneuriat en Afrique, mais aussi pour l'inclusion économique des femmes dans le continent, conclut le communiqué.

Art & culture

Lancement de la nouvelle saison culturelle France-Maroc

Sous le thème "Entre-Deux"

La Saison culturelle France-Maroc 2021 de l'Institut français du Maroc est bel et bien lancée.

Placée sous le thème «Entre-deux», comme une étape intermédiaire entre un monde passé et un futur que nous construisons, cette saison proposera dans ses 12 antennes le meilleur de la culture française contemporaine et de belles collaborations franco-marocaines.

Elle présentera une vingtaine d'événements majeurs autour de la musique, du théâtre, de la danse, du cinéma, des arts visuels, de la littérature et du débat d'idées. Présentée en deux temps, de septembre à décembre 2021, puis de janvier à juin 2022, cette nouvelle saison sera marquée par des projets exceptionnels.

Le numérique à l'honneur

Cette saison se caractérise par une volonté de mettre en avant toutes les formes d'innovation numérique au service de la culture. L'exposition iMA Roc en réalité augmentée, l'espace culturel et numérique Micro-Folie, l'espace de création pour porteurs de projets Lab Digital, ou encore la biblio-

thèque itinérante Bibliotobiss font partie des dispositifs qui seront présentés. Enfin, le Festival Novembre numérique célébrera les cultures numériques à travers plusieurs manifestations artistiques.

Une programmation culturelle pluridisciplinaire et participative

De grands noms de la chorégraphie française, comme Ana Pi et Blanca Li, seront à l'honneur. La musique sera présente avec le célèbre trompettiste Romain Leleu de Juan Carmona, un des meilleurs guitaristes et compositeurs flamenco ainsi que Jazz'Amazigh, jeune groupe marocain d'artistes lauréats 2020 de l'IFM. La jeunesse aura rendez-vous avec la compagnie Intermezzo et leur ciné-concert La Petite Taupe, du théâtre avec la compagnie Noire Titane ainsi que l'incorruptible Festival international du cinéma d'animation de Meknès.

Le débat d'idées sera omniprésent à travers des cycles de conférences sur les dernières découvertes scientifiques, les sciences sociales mais aussi l'histoire et les arts. Aussi, avec la réouverture des salles de l'Institut français du Maroc, une nouvelle program-

mation annuelle intitulée «Plan Large» présentera une large sélection de films récents nationaux et internationaux, avec la participation souvent exclusive de réalisateurs et d'acteurs.

Un soutien à l'émergence artistique

Au-delà de ces temps forts, l'Institut français du Maroc poursuivra l'accompagnement des talents émergents, en encourageant la création et la diffusion de leurs œuvres au Maroc, en France et au-delà, à travers plus d'une trentaine de résidences artistiques et concours créatifs. Que «cette Saison culturelle "Entre-deux" continue de faire vivre pleinement la relation culturelle entre nos deux pays, nos deux rives» telle est l'ambition portée par Clélia Chevrier Kola, directrice générale de l'Institut français du Maroc. L'Institut français du Maroc (IFM) appartient au réseau culturel de la France à l'étranger. Il a son siège à Rabat et comporte 12 antennes dans les villes de Casablanca, Tanger, Marrakech, Rabat, Fès, Meknès, Tétouan, Oujda, Essaouira, Agadir, Kénitra et El Jadida.



Africolor, laboratoire de recherche de la musique africaine

Africolor, plus qu'un simple festival de musique, est un laboratoire, mis à disposition de ceux qui recherchent des esthétiques nouvelles apportant du sang neuf à des musiques venues d'Afrique subsaharienne, du Mali à l'Éthiopie.

"Ils ont fait beaucoup découvrir les musiques du terroir malien, proposent des connexions. Franchement, selon moi, c'est quelque chose de très fort sur la culture africaine", affirme le joueur de kora malien

Ballaké Sissoko.

Il se produit cette année au festival pour la cinquième fois en dix ans, avec parmi ses invités Oxmo Puccino, figure du rap. La moitié des 24 spectacles proposés par Africolor, qui se déroule jusqu'à fin décembre, principalement en Seine-Saint-Denis, sont des créations où les musiques africaines se conjuguent au passé, au présent et au futur.

La rencontre (en ouverture vendredi à

Fontenay-sous-Bois) de la chanteuse Leïla Martial, électron libre du jazz, Rémi Leclerc (percussions corporelles et chant) et de l'ensemble vocal Ndima qui tente de préserver la tradition de polyphonies vocales du peuple Aka des forêts d'Afrique centrale, est au cœur de cette problématique.

S'apprivoiser prend parfois du temps, environ deux ans pour ce projet, mais le jeu en vaut la chandelle. "On fait se rencontrer des particules et des éléments chimiques (les musiciens) qui viennent s'entrechoquer, pour le meilleur ou pour le pire, se mélanger, se fondre ou bien rester à distance dans des tensions énergétiques", explique à l'AFP Sébastien Lagrave, ancien chanteur lyrique devenu directeur du festival, qui en est à sa 32^e édition.

Africolor a d'autres angles d'attaque. "L'Afrique bouge à la vitesse de la lumière, et nous avons la responsabilité d'être à l'écoute de ce présent", affirme Sébastien Lagrave. Signe de cette ambition: le mariage des instruments traditionnels et électroniques, au cœur de plusieurs créations. Vesko, qui consacre la fusion du chant wasoulou de Maïmounia Soumbounou et des machines de Vincent Lassalle pour une

tranche électro-malienne, en est l'illustration. Le duo formé par Praktika, ses synthés et boîtes à rythme, et la flûte peule de Simon Winsé, pour un voyage rétro-futuriste, en est une autre.

Africolor fait aussi le pari de recomposer le passé, comme dans Afriquatuors. Donnée en 2019, cette création sera reprise le 17 décembre au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, dans une version étoffée. "Là il y a encore une fois un aspect laboratoire: on a fait le pari de proposer à des musiciens venant des musiques classiques d'ici, qui ont l'habitude de jouer du Mozart, de réaliser des réarrangements des grands classiques d'orchestres du continent africain des années 60/70", explique Sébastien Lagrave.

Dans le respect des anciens, il donnera aussi la parole à de grandes figures qui appartiennent à l'histoire de la musique moderne d'Afrique de l'Ouest: le mandingue guinéen Sekouba Bambino et le Bissau-Guinéen Malan Mané appartiennent à cette famille de musiciens ayant connu la gloire au sein d'orchestres légendaires avant de tomber, au gré des soubresauts du continent, dans un certain anonymat.

La liberté cinématographique au centre d'une conférence

“La liberté de création face à la censure et l'autocensure” a été au centre d'une conférence organisée, jeudi, dans le cadre de la 14^{ème} édition du Festival international du film de femmes à Salé (FIFFS).

Les participants à cette rencontre se sont penchés notamment sur les contraintes sur lesquelles bute la créativité cinématographique, dont la censure et l'autocensure, soulignant à cet égard la pression exercée par les valeurs dominantes dans la société sur le travail créatif, d'autant plus que “la liberté de créativité cinématographique n'est pas absolue” car s'adressant à un large public comprenant, entre autres, des enfants.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, l'universitaire et acteur associatif dans le domaine culturel, Mohamed Lotfi El Mrini a estimé que la liberté de créativité conférée par les textes constitutionnels à travers le monde “demeure ligotée et non absolue du fait que le travail exposé s'adresse à tous les segments de la société”.

De son côté, le président de la Chambre marocaine des producteurs de films, Jamal Souissi a affirmé dans son intervention que le Maroc a opéré une “révolution” législative et juridique en matière de libertés à travers la Constitution de 2011, qui consacre la liberté de création.

Soulignant que “la censure de la créativité et des œuvres littéraires et intellectuelles existe depuis l'Antiquité”, M. Souissi a relevé que la censure en matière cinématogra-



phique prend de nombreuses formes, notamment “la suppression de scènes, la réduction des aides financières et le blocage des licences d'exposition”.

Pour sa part, l'anthropologue et écrivaine marocaine Ghita El Khayat a évoqué la notion de censure et les “effets négatifs” qu'elle pourrait induire dans tous les domaines de créativité.

L'acteur artistique Mustapha Mellouk a, lui, estimé que “la censure, malgré ses répercussions sur le travail créatif, cherche à protéger la société des contenus incluant des scènes attentatoires à la pudeur, par exemple”, soulignant la nécessité de “respecter” la réalité sociétale.

Quant au président de l'Association marocaine des critiques de cinéma (AMCC), Omar Belkhammar, il a passé en

revue une panoplie de films censurés dans le monde en raison de scènes inappropriées, d'idées racistes ou de discrimination ethnique qu'ils comportent.

Les activités de cette 14^{ème} édition du FIFFS, qui accueille le cinéma suisse en tant qu'invité d'honneur, se poursuivront jusqu'au 13 novembre, et comprendront des symposiums et des ateliers de formation sur l'analyse cinématographique, l'écriture cinématographique, le cinéma documentaire, les dialogues cinématographiques et la présentation de livres sur le cinéma. Dix films sont en lice pour remporter le prix de la compétition officielle du long-métrage, et cinq autres sont en compétition pour remporter le prix de la compétition officielle du film documentaire.

Vernissage de l'exposition "créativité et mélanges" à Salé

Le vernissage de l'exposition "créativité et mélanges", des artistes Aziz Sayed, Rabia El Glaoui et Pascal François a eu lieu jeudi à la galerie "Artesania" du complexe artisanal "Oulja" à Salé.

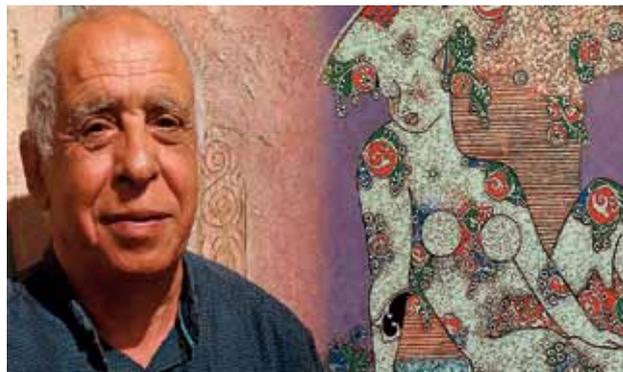
Cette exposition, dont les activités se poursuivront jusqu'au 30 novembre, met en lumière des œuvres de ces trois grands peintres, permettant ainsi à cet espace artistique de reprendre ses activités dans le cadre de son programme annuel diversifié, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Les artistes participant à cette exposition tripartite ont fait preuve d'excellence et d'exclusivité durant leur parcours artistique, précise le communiqué, tout en soulignant que "l'artiste talentueux Aziz Sayed est l'une des figures les plus marquantes du paysage plastique marocain, et qui a bien su s'imposer et imposer son art à partir de ses expositions distinguées, allant de sa première exposition datée de 1973 jusqu'à sa toute récente, ayant eu lieu à la Villa des arts à Casablanca". Ainsi, l'artiste Aziz Sayed tient à ajouter, à chaque

exposition ou contribution artistique une touche permettant d'enrichir le paysage artistique marocain à travers le corps humain, ajoute la même source, en mettant en avant la spécificité des expositions de cet artiste qui "portent des titres philosophiques profonds en termes de sémantique".

L'artiste Rabia El Glaoui, a choisi, quant à elle, de travailler dans ses créations artistiques sur le patrimoine marocain authentique, tant le caftan est fortement présent dans les œuvres de cette artiste talentueuse, qui s'intéresse à la recherche et l'exploration de la civilisation profonde et riche du Maroc, pour produire des peintures belles et magnifiques, ajoute le communiqué.

Le Français Pascal François, résidant à Casablanca depuis 2017, combine formation et sculpture dans ses travaux artistiques, à Mediouna, où il crée de la beauté dans ses plus belles manifestations artistiques dans l'exposition". Cette exposition est "un rendez-vous avec l'art, la créativité et la beauté", poursuit le communiqué. Lorsque les trois artistes se rencontrent dans la galerie Artesania, le plaisir visuel est garanti, ainsi que la discussion esthétique et artistique distinguée est présente, conclut la même source.



Bouillon de culture

Théâtre

La 6^{ème} édition de la Rencontre de Drâa pour le théâtre sera organisée, du 19 au 21 novembre à Zagora, à l'initiative de la Direction régionale de la jeunesse, la culture et la communication (département de la culture) de Drâa-Tafilalet. Cette manifestation culturelle est organisée en collaboration avec les conseils provincial et communal de Zagora et le Centre culturel de cette ville, indique un communiqué de la Direction régionale de la jeunesse, la culture et la communication.

La 6^{ème} édition de ce festival, initiée sous le thème "Le rôle du théâtre dans le renforcement du sentiment d'appartenance nationale", coïncide avec la célébration du 46^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche verte. Selon la même source, l'organisation de cet événement artistique a pour objectif de consacrer la pratique théâtrale en tant que levier du développement culturel et territorial et moyen de renforcer le sentiment d'appartenance nationale et d'ancrer les valeurs de citoyenneté, notamment chez les jeunes.

Il s'agit, en outre, d'une occasion de dynamiser la vie culturelle et artistique au niveau de la région de Drâa-Tafilalet. Au programme de cette édition, qui sera marquée par des hommages à des personnalités culturelles, figurent des pièces de théâtre, des ateliers de formation et des spectacles pour enfants qui seront abrités par le Centre culturel de Zagora.

Certaines activités prévues dans le cadre de cette manifestation culturelle seront retrasmises sur le site officiel de la Direction régionale du département de la culture.

Environnement

Soucieux de faire partie de l'effort mondial pour "sauver" la planète, plus de 200 artistes de la scène musicale internationale joindront leurs "voix" pour chanter en faveur de l'environnement, et ce le temps d'un spectacle virtuel qui aura lieu le 15 décembre prochain. Organisée par "Playing for change" et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), cette grand-messe artistique est placée sous le signe "La paix à travers la musique: un événement mondial pour l'environnement".

Parmi ces artistes qui représentent plus de 35 pays, figurent Cat Stevens, Slash, Black Pumas, Jack Johnson, Rodrigo y Gabriela, Sara Bareilles, The Lumineers, Rhiannon Giddens, Mickey Hart (de Grateful Dead), Taj Mahal, Rosanne Cash, Keb'Mo' et Giovanni Hidalgo. D'autres artistes seront annoncés ultérieurement, selon les initiateurs de l'événement.

Le concert, qui sera diffusé sur YouTube à partir de 18H00 (HL), vise à réunir le monde pour prendre des actions en faveur d'un avenir durable et de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), relèvent les organisateurs. A travers le langage universel de la musique, le spectacle transmettra un message d'unité face aux défis climatiques auxquels est confrontée "notre planète", indique-t-on.

Les organisateurs précisent aussi que les fonds qui seront collectés lors du spectacle seront accordés à des organisations qui "militent" pour la justice environnementale et la durabilité. La précédente édition de ce concert qui a eu lieu en 2020 a permis de récolter plus d'un million de dollars en faveur des causes de la justice sociale, rappelle-t-on.



ABBA : Que sont devenus les membres du groupe mythique ?

C'est l'histoire d'un groupe suédois, ABBA, composé de deux couples qui se sont rencontrés un peu par hasard, qui va cartonner dans les années 1970-1980. Dancing Queen, Waterloo, Knowing Me, Knowing You... Des tubes qui ont traversé les générations. Avec 375 millions d'albums vendus, les quatre Suédois, Agnetha Fältskog, Benny Andersson, Björn Ulvaeus et Anni-Frid Lyngstad, à l'honneur dans le documentaire d'Arte ABBA Forever diffusé ce vendredi 12 novembre à 22h25, sont entrés dans la légende.

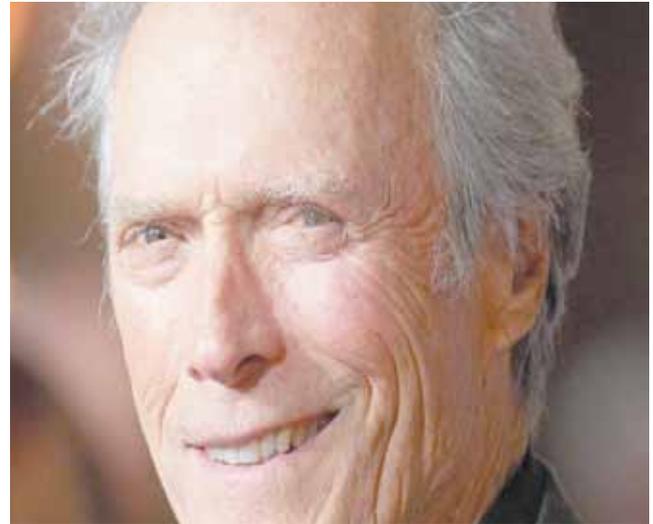
Et continuent de l'écrire puisqu'ils sont de retour en 2021 avec un nouvel album, Voyage ! Mais au fait, qu'étaient-ils devenus entre temps ?

A 71 ans, Agnetha Fältskog, la blonde platine de la bande, a sorti en 2013 un album solo intitulé A qui a eu un maigre retentissement.

Après son divorce avec Björn Ulvaeus et la séparation du groupe en 1982, elle avait déserté le showbiz pour vivre sur une île près de Stockholm et se consacrer à la médecine traditionnelle et au yoga.

Benny Andersson, le barbu du groupe, est bien vivant, malgré une rumeur, en 2013, qui le prétendait mort. Après son divorce avec Anni-Frid Lyngstad en 1981, il a épousé une animatrice de la télé suédoise.

A 74 ans, il coule des jours heureux, jouant de temps en temps dans un orchestre local.



Clint Eastwood : A 91 ans, l'acteur va-t-il continuer à jouer ?

À 91 ans, Clint Eastwood semble pourtant loin de la retraite. Le 10 novembre 2021, son dernier film, "Cry Macho", sort au cinéma. Le cinéaste réalise et joue le protagoniste vieillissant de ce nouveau drame. Il ne cache pas non plus son plaisir et son envie de poursuivre sa carrière en interview. Il admet même au Los Angeles Time qu'il s'interroge parfois sur sa carrière d'acteur, se demandant : "Pourquoi diable est-ce que je continue à travailler alors que j'ai plus de 90 ans ? Les gens vont-ils commencer à me jeter des tomates ? Je suis arrivé à un point où je me demande si ce ne serait pas suffisant, mais pas au point où je décide que ça l'ait".

S'il continue de réaliser encore aujourd'hui, c'est parce qu'il "aime ça, ajoute-t-il auprès du média américain. Je n'ai rien contre les autres cinéastes, mais j'apporte peut-être une vision différente, et je ne veux pas regretter et me demander "mais pourquoi j'ai confié ce projet à ce réalisateur ?" Cependant, Clint Eastwood l'admet volontier au Figaro, après "Cry Macho, il n'a "pas la moindre idée" de ce que sera son prochain film. Ce qui est certain, et comme il aime le rappeler, c'est que sa passion du cinéma est toujours bien présente. La retraite attendra.

Jennifer Aniston recevra bientôt un Sherry Lansing Leadership Award !

Le 8 décembre prochain, Jennifer Aniston aura la chance de recevoir un Sherry Lansing Leadership Award. Et ce, de la main du célèbre acteur américain Steve Carell. MCE TV vous dit tout de A à Z ! Née de parents acteurs, Jennifer Aniston se devait de marcher dans les pas de son papa et de sa maman. Dès son plus jeune âge, elle se passionne pour la scène.

Au cours de ses études, elle aura d'ailleurs la chance de se produire à Broadway. Mais alors que la jeune femme commence à toucher les étoiles de l'univers théâtral, son ambition

la pousse à voir encore plus loin. À tout juste 20 ans, elle prend alors la décision de quitter la Grosse Pomme. Et ce, afin de rejoindre Los Angeles. Son but ? Devenir une star de Hollywood.

Tandis qu'elle enchaîne les petits rôles insignifiants, elle décroche finalement une place dans une toute nouvelle production. Marta Kauffman et David Crane sont conquis par ses talents. Ni une ni deux, ils lui offrent donc l'opportunité de se glisser dans la peau de Rachel Green ! Un personnage qu'elle interprétera à ravir pendant 10 ans.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
DELEGATION DE LA PROMOTION
NATIONALE

Avis rectificatif

Avis d'appel d'offres ouvert
N° 08/PN/2021

Objet : travaux de remise en état de service du système d'arrosage des espaces verts initiés dans cadre programme des travaux de mise en service de la piscine couverte de l'oasis des sports - tuyauterie d'alimentation système d'arrosage - a la ville Guelmim , province de Guelmim

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

01- L'ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS ETABLIE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXEE A LA SOMME DE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT DIRHAMS (484 920, 00 DHS) AU LIEU DE QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT VINGT DIRHAMS (484 820, 00 DHS).

02- LE RESTE DE L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES EST SANS CHANGEMENT.

N°10 028/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الصويرة
بناية ثمنار
قيادة سميوم
جماعة سميوم

إعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية
برسم سنة 2021

يعين رئيس جماعة سميوم تطبيقاً لمقتضيات قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1174.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية، أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية والذي يفتح في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لميزانية جماعة سميوم ، المتوفرين على الشروط النظامية والمتمثلة في أقدمية لا تقل عن ست سنوات، ويحدد عدد المناصب الممتحن في شأنها في منصب واحد (01)، ويجري هذا الإمتحان بمقر جماعة سميوم بتاريخ 18 دجنبر 2021

تشتمل المباراة على اختبارات كتابية وشفوية :

(أ) الاختبار الكتابي:

المعامل	المدة	مواد الإختبار
2	3 ساعات	إختبار كتابي عام : يتعلق بالقطاع المعني .
3	3 ساعات	إختبار كتابي خاص : يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتميين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.

(ب) الاختبار الشفوي:

المعامل	المدة	الاختبار
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	تتألف فيه لجنة الإمتحان مع المترشح المواضيع الكتابية، عند الإقتضاء، و مهامه و تخصصه و تختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

هذا، وعلى الموظفين الراغبين في المشاركة تقديم ترشيحاتهم إلى مصلحة الموظفين بالجماعة قبل تاريخ وهو آخر أجل لقبول الترشيحات، 1 دجنبر 2021

N°10 027/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Safrou
Cercle d'El Menzel
Caïdat Adrej
Commune De Tafajight

Avis

Il est porté à la connaissance du personnel de La commune de Tafajight que les Examens d'aptitude professionnelle pour avancement aux divers grades pour l'année 2021 au profit des fonctionnaires dépendants de la commune de Tafajight et justifiants 6 ans d'ancienneté dans le grade seront organisés au siège communal à partir de 9h, selon tableau suivant :

Grade actuel	Grade au reclassement	Conditions	Nombre de poste	Date et lieu d'Examen	Dernier délai de dépôt de candidature
Technicien 3° grade	Technicien 2° grade	L'examen d'aptitude professionnelle est ouvert aux Techniciens 3° grade justifiants 6 ans d'ancienneté dans le grade au 31-12-2021	01	Le 11 décembre 2021 au siège de la commune	02 Décembre 2021
Adjoint administratif 3° grade	Adjoint administratif 2° grade	L'examen d'aptitude professionnelle est ouvert aux adjoints administratifs 3° grade justifiants 6 ans d'ancienneté dans le grade au 31-12-2021	01	Le 11 décembre 2021 au siège de la commune	02 Décembre 2021
Adjoint Technique 3° grade	Adjoint Technique 2° grade	L'examen d'aptitude professionnelle est ouvert aux adjoints Technique 3° grade justifiants 6 ans d'ancienneté dans le grade au 31-12-2021	01	Le 11 décembre 2021 au siège de la commune	02 Décembre 2021

N°10 029/PA

CASV Baïa
البحر البيضاء

Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautonnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en DH TTC
AO/CB/15/2021	Prestations de service pour la mise à disposition du personnel intérimaire pour le compte de la Société Casablanca Baïa	23/12/2021 A 11 heures	deux cent mille Dirhams 200 000,00DH	Min : Six millions six cent soixante-neuf mille neuf cent cinquante et un dirhams quatre-vingt-sept centimes 6 669 951,87 DH Max : Treize millions trois cent trente-neuf mille neuf cent trois dirhams soixante-quatorze centimes 13 339 903,74 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA

Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNSS n°7923974 IF 1109969 RC 190561 Patente 34171687 ICE 00002245000010
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage N°19 - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - Fax : +212 5 22 36 87 73

N°144/PC

ROYAUME DU MAROC

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

DIRECTION PROVINCIALE DE CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 39/2021 DU 29/11/2021 A 10h

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca porte à la connaissance du Public qu'une erreur est glissée dans l'avis d'appel d'offres n°39/2021 relatif à :

REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE SURELEVATION DE LA RP 3020 SUR 1 KM DU PK 0+000 AU PK 1+000
-PROVINCE DE MADIOUNA-

publié au journal Libération du 6-7 Novembre 2021 **au niveau de l'avis d'appel d'offres.**

Soit :

Remplacer la phrase suivante :
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **171 336,00 DHS TTC (Cent soixante et onze mille trois cent trente-six dirhams)**

Par :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **171 000,00 DHS TTC (Cent soixante et onze mille dirhams)**

Toutes les autres informations concernant ledit appel d'offres demeurent inchangées.

N°9990/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**
N°084/2021/CHUIRC
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier de l'Appel d'offres N° 084/2021/CHUIRC :

« **ACHAT D'INSTRUMENTATIONS ET BOITES DE CHIRURGIE (46) Lots séparés.** »

***L'ESTIMATION DU LOT N°46 : « RESECTEUR BIPOLAIRE A IRRIGATION CONTINUE POUR ADULTE »**

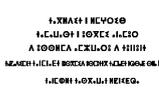
-Prix total en chiffres (hors TVA) : **140 000.00 dhs au lieu de** : 1 400 000.00 dhs.
-Montant de la TVA : **28 000.00 dhs au lieu de** : 280 000.00 dhs.
-Montant total TTC : **168 000.00 dhs au lieu de** : 1 680 000.00 dhs.

*** L'estimation globale de la prestation :**

3 781 808.40 DHS/TTC (Trois millions sept cent quatre-vingt-un mille huit cent huit dirhams et quarante Centimes Toutes Taxes Comprises)
au lieu de :
5 293 808.40 DHS/TTC (Cinq millions deux cent quatre-vingt-treize mille huit cent huit Dirhams et quarante Centimes Toutes Taxes Comprises)

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Équipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°9991/PA




AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
N° 58/DPK/2021

Le 06/12/2021 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Kénitra sis à Rue Abdelaziz Boutaleb -Mimosa- Kénitra-, à l'ouverture des plis en séance publique pour :

Objet	Estimation du coût Des prestations En DHS (T.T.C)	Caution Provisoire En DHS
L'EXTERNALISATION DES TÂCHES DE CUISSON AUX INTERNATS ET CANTINES SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREFRSK À KENITRA EN LOT UNIQUE	4 275 600.00 DHS Quatre Millions Deux Cent Soixante Quinze Mille Six Cent Dirhams	80 000.00 DHS Quatre Vingt Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Kénitra - SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Kénitra- service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés)- ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Kénitra- service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés)- ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;

Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de la consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Kénitra.

N°9993/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
RÉGION SOUS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°76/2021/INV

Le 06/12/2021 à 09heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :76/2021/INV, pour **Travaux de création du centre des ressources du préscolaire à la commune territoriale Taroudant, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **888 000,00Dhs (Toute Taxe Comprise)**. (Huit Cent Quatre Vingt Huit Mille Neuf Cents Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : **Quinze Mille Dirhams (15 000,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A2	5

(Ce certificat tient lieu de dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°9992/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE EL KELA DES SRAGHNA
 COMMUNE DE TAMELELT
 Direction des services
 Division des affaires administratives et financières
 Service du budget comptabilité offres et personnel
 Bureau personnel

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Sur la base de décrets et de décisions concernant la spécification des conditions et la réalisation d'examens de compétence professionnelle pour certains grades.

La commune de Tamelelt organisera un examen interne d'aptitude professionnelle selon le calendrier suivant :

Grade actuelle	Garde d'accès	Date et lieu d'examen	Nombres de postes	Les conditions	Mode d'examens
Adjoint technique 3ème grade	Adjoint technique 2ème grade	Le 18/12/2021 à 9 heure des matins au siège de la commune	3	6 ans d'ancienneté dans l'ancien garde jusqu'au Date du 1 ^{er} examen écrit	Les examens comprennent un examen écrit et un examen oral et seuls les candidats qui obtiennent au mois 10/20 aux épreuves écrites sont éligibles à l'examen oral sans obtenir de point de disqualification
Adjoint administratif 3ème grade	Adjoint administratif 2ème grade	Le 18/12/2021 à 14 heure au siège de la commune	1		
Technicien 4ème grade	Technicien 3ème grade		1		
Technicien 2ème grade	Technicien 1er grade	Le 31/12/2021 à 9 heure des matins au siège de la commune	1		

A noter que sur la base de la circulaire du Premier ministre n°16/2020 du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours d'emploi et des examens de compétences professionnelles, une épreuve écrite sera homologuée pour chaque examen professionnel.

Ceux qui souhaitent participer doivent se présenter au Bureau des ressources humaines afin de demander un formulaire pour participer à l'examen.

Le 17/12/2021 est la date limite d'acceptation des demandes de participation à l'examen, qui doivent être déposées au bureau d'ordre central de la communauté.

N°9994/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 RÉGION DE CASABLANCA SETTAT
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 CERCLE DE SIDI BENNOUR
 CAIDAT DE BOUHAME
 COMMUNE DE LAATATRA
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Avis d'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Technicien 1^{er} Grade - Echelle 11 - au titre de l'année 2021.

Le 31/12/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Laaatra, à l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade du technicien 1^{er} grade - Echelle 11 - au titre de l'année 2021. Le nombre de postes est déterminé à la limite de 13% de l'ensemble des postes de même grade - (01) un seul poste.

Cet examen est ouvert pour les techniciens de 2ème grade (Echelle 10) relevant du budget de la commune de Laaatra, ayant six (06) ans d'ancienneté au moins du service effectif dans ce grade jusqu'au 31/12/2021.

Les demandes de candidature doivent être déposées au service des ressources humaines de la commune de Laaatra pendant les horaires du travail au plus tard le 15/12/2021.

Les épreuves objet d'examen seront comme indiqué aux tableaux ci-après :

☞ **L'épreuve écrite :**

Epreuve	Durée	Coefficient
L'épreuve écrite comprend la rédaction d'un sujet à caractère professionnelle.	03 heures	03

☞ **L'épreuve orale :**

Epreuve	Durée	Coefficient
L'épreuve orale comprend un débat avec les membres de la commission d'examen à propos des compétences du Ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales ou sur les tâches confiées à la personne concernée et de sa capacité d'exercer les tâches liées au grade objet d'examen.	20 minutes	03

N°9997/PA

المملكة المغربية
 وزارة الترتيب والإستراتيجية
 والتخطيط الإداري والإحصائي
 الأكاديمية المغربية للتربية والتكوين
 جهة تنظيم وإدارة
 المديرية الإقليمية لتكلميم

Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : 02/11/2021 n° 9455 et n° 9456 du 03/11/2021 Et Rissalat al oumma du : 02/11/2021 n° 11966 et n° 11967 du 03/11/2021 , concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
26/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 25/11/2021 au lieu de 24/11/2021
27/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 25/11/2021 au lieu de 24/11/2021 Cout estimatif : 271 722.00 (deux cent soixante et onze mille sept cent vingt deux dhs) au lieu de : 271 800.00 (Deux cent soixante onze mille huit cent dhs)
28/2021/BI.DPMENG	Date d'ouverture des plis : 25/11/2021 au lieu de 24/11/2021
29/EXP/2021/DPMENG	Date d'ouverture des plis : 12h30 au lieu de 09h30

Les autres données restent les mêmes.

N°9995/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
 Province de Béni-Mellal
 Secrétariat Général
 DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/PRDTS-INDH /2021

Le 06/12/2021 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET RENFORCEMENT DE LA ROUTE RELIANT LA RR 317 ET LA COMMUNE RURALE TIZI N'SILY, PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 100.000,00 dhs (Cent Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.726.912,00 Dhs « Trois Millions Sept Cent Vingt Six Mille Neuf Cent Douze Dirhams».

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été modifié et complété.

❖ **Les concurrents peuvent :**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- ☞ Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).
- ☞ Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ☞ Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ☞ Soit transmis par la voie électronique;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

***Pour les concurrents installés au Maroc :**

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/

Secteur	Qualification	Classe Minimale
B	B1-B3-B5	Classe 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N°9996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08 /2021

Le 07 /12 / 2021 à 10 h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Cinq mille	5 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Deux cent quatre-vingt-douze mille	292 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 06/12/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°10 002/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09 /2021

Le 07 /12 / 2021 à 10 h 30mn il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de matériel informatique et logiciels destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Dix-huit mille	18 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Un million deux cents mille	1 200 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 06/12/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°10 003/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11 /2021

Le 08 / 12 / 2021 à 10 h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Vingt mille	20 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Un million trois cent soixante-huit mille	1 368 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 07/12/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°10 005/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2021

Le 07/12/2021 à 11h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de matériel technique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Sept mille	7 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Quatre cent cinquante-deux mille quatre cents	452 400,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 06/12/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°10 004/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2021

Le 08 / 12 / 2021 à 10h30mn il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de mobilier de bureau destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Huit mille	8 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Cinq cent dix-huit mille quatre cents	518 400,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 07/12/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°10 006/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2021

Le 08/12/2021 à 11h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de matériel médico-technique des soins et d'urgence destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Cinq mille	5 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Trois cent neuf mille six cents	309 600,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 07/12/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°10 007/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province Fehs-Anjra
Commune Al Bahraoyine

Avis d'examen d'aptitude professionnelle Année 2021

Le président de la Commune Al Bahraoyine annonce que l'examen d'aptitude professionnelle au titre d'année 2021 ; sera organisé au siège de la commune selon le tableau suivant :

Grade Actuel	Grade Candidature	Nombre de poste	Date d'examen
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade	Adjoint Administratif 1 ^{er} Grade	01	12/12/2021
Adjoint technique 3 ^{ème} Grade	Adjoint technique 2 ^{ème} Grade	01	12/12/2021

L'examen est ouvert au profit des fonctionnaires relevant de la commune ayant au minimum six(06) ans d'ancienneté dans leurs grades actuels.

Les fonctionnaires concernés doivent déposer leurs demandes de participation au service personnel de la commune, fin de dépôt le 03/12/2021 .

N°10 008/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة الصويرة
بأشوية تمنار
جماعة تمنار
مكتب الموارد البشرية

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

تنظم جماعة تمنار امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين المنتسبين لميزانيتها المتوفرين الى غاية 15 أكتوبر 2021... على الشروط النظامية المطلوبة وذلك في حدود الحصيصة المالي ووفق الأجل المبينة في الجدول أسفله:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتبارى بشأنها	ملف الترشيح
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية	يقع امتحان الكفاءة المهنية في وجه	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13 في المائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	تودع طلبات الترشيح من طرف المعنيين بالأمر شخصيا بمكتب الموارد البشرية بجماعة تمنار في أجل أقصاه 30 نونبر 2021
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	المحتررين من الدرجة الثالثة والمساعدين الإداريين والتقنيين من الدرجة الثالثة والمتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 15 نونبر 2021	عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	تاريخ إجراء الاختبارات الكتابية		

مركز الامتحان : قاعة الاجتماعات بمقر جماعة تمنار

N°10 009/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUARDIGHA
POUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDES ET ASSIMILES

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRES- QUALIFICATION N° 02/2021

Le président du Groupement des Collectivités Territoriales Ouardigha porte à la connaissance des concurrents concernés par l'appel d'offres de préqualification N°02/2021 que des précisions ont été apportées à l'avis initial et son modificatif comme suit :

1- L'estimation annuelle de l'objet dudit appel d'offres est de l'ordre de **17.400.000,00 DH** ventilée comme suit :

- Gestion du centre d'enfouissement et de valorisation et des 3 Centres de Transfert de Khouribgha, Oued Zem et Bejaad et du centre de tri projeté : **16.500.000,00DH**
- Cout annuel résultant du cout global (**18.000.000,00DH**) alloué à la construction d'un centre de tri étalé sur la durée de 20 ans : **900.000,00 DH**.

2- Une erreur de frappe a affecté la date de la visite des lieux En conséquence, il est à préciser qu'il s'agit du **16 novembre 2021 à 10 heures** au lieu du 16/11/2012 à 10 heures.

Le reste de l'avis initial et son modificatif demeure inchangé.

N°10 010/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION
REGION SOUS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°77/2021/EXP
Le 06/12/2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°77/2021/EXP pour Achat de Fourniture de bureau et fourniture pour matériel informatique pour les classes et les centres de ressources préscolaire relevant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 8 000.00 DH (Huit mille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est :

87 TTC (Cinq cent douze mille cinq cent soixante et onzedirhams et 00cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières avant le 03/12/2021 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 10 013/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
COMPLEXE SPORTIF MOHAMED V DE CASABLANCA
ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 10 / CSMV / 2021
Le 07 décembre 2021 à 10h.00 (dix heures) il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Ahtar Mâarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

sur offres de prix pour l'exécution des travaux d'entretien et de maintenance des espaces verts de la Base Nautique de Mohammedia, du Centre des Sports et de Loisirs Al Misbahiat sis à la préfecture de Mohammedia, du Centre d'accueil bourgogne et du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des arrondissements de Casa-Anfa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Ahtar Mâarif Casablanca, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 dhs (Quarante cinq mille dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.536.364,80 dhs (Un million cinq cent trente six mille trois cent soixante quatre dhs et 80 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Ahtar Mâarif Casablanca.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

N° 10 014/PA

BTP ELKHAMMAR
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 26/10/2021 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (S.A.R.L) « A.U » dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: SOCIETE BTP ELKHAMMAR SARL / A.U
OBJET SOCIAL : Entrepreneur de travaux divers ou construction.
SIEGE SOCIAL: Lotissement el amal; terrain n°18 Targuist / Al-Hoceima.
DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL: Cent mille dirhams (100.000,00 dh).
EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.
GERANCE : la société est gérée par Mr. EL KHAMMAR Rida.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 11/11/2016 sous le N°2259.

N° 10 015/PA

إعلان

تنظم جماعة أولاد أفريجة بمقرها يوم 19 جنتير 2021، على الساعة التاسعة صباحا، امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفيها والمنتمين إلى الميزانية الجماعية، والذين يثبت توفرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة، في تاريخ إجراء المباراة وذلك حسب الجدول أسفله:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروطولوج الامتحان	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	آخر أجل لقبول الترشيحات	الجهة المرسل إليها
محرر من الدرجة الرابعة السالم 8	محرر من الدرجة الثالثة السالم 9	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه المحررين من الدرجة الرابعة والذين يثبت توفرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة برسم سنة 2021. في تاريخ إجراء المباراة، ويحدد عدد المناصب المتقاربي بشئها في حدود 13%	19 جنتير 2021 بمقر جماعة أولاد أفريجة	29 نونبر 2021	يوضع ملف الترشيح مباشرة بمكتب الموارد البشرية بجماعة أولاد أفريجة
مساعد إداري من الدرجة الثالثة السالم 6	مساعد إداري من الدرجة الثانية السالم 7	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة والذين يثبت توفرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة برسم سنة 2021. في تاريخ إجراء المباراة، ويحدد عدد المناصب المتقاربي بشئها في حدود 13%			
تقني من الدرجة الثانية السالم 10	تقني من الدرجة الأولى السالم 11	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه التقنيين من الدرجة الثانية والذين يثبت توفرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة برسم سنة 2021. في تاريخ إجراء المباراة، ويحدد عدد المناصب المتقاربي بشئها في حدود 13%			
تقني من الدرجة الرابعة السالم 8	تقني من الدرجة الثالثة السالم 9	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه التقنيين من الدرجة الثالثة والذين يثبت توفرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة برسم سنة 2021. في تاريخ إجراء المباراة، ويحدد عدد المناصب المتقاربي بشئها في حدود 13%			
مساعد تقني من الدرجة الثالثة السالم 6	مساعد تقني من الدرجة الثانية السالم 7	يقتض امتحان الكفاءة المهنية في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة والذين يثبت توفرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة برسم سنة 2021. في تاريخ إجراء المباراة، ويحدد عدد المناصب المتقاربي بشئها في حدود 13%			

N°10 011/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmim Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

« AU RABAIS OU A MAJORATION »					
N° AOO	OBJET	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	QUALIFICATION	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURS D'OUVERTRE DES PLS
18/AO/INV/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DP TAN-TAN/AREF GON	5 000.00 Cinq Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 05	321 540.00 Trois Cent Vingt et Un Mille Cinq Cent Quarante Dirhams, 00 Centimes	06/12/2021 à 12 H 00 min
« SUR OFFRE DE PRIX »					
19/AO/INV/2021	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR LES CLASSES PRESCOLAIRES AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TANTAN.	3 000.00 Trois Mille Dirhams et 00 Cts	---	145 600.00 Cent Quarante Cinq Mille Six Cents Dirhams, 00 Centimes	06/12/2021 à 12 H 30 min
20/AO/INV/2021	ACHAT DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR LES CLASSES PRESCOLAIRES AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TANTAN	3 000.00 Trois Mille Dirhams et 00 Cts	---	161 460.00 Cent Soixante Et Un Mille Quatre Cent Soixante Dirhams, 00 Centimes	06/12/2021 à 13 H 00 min
21/AO/INV/2021	ACHAT DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT DESTINE AU LYCEE COLLEGIAT CHARIF AL IDRISI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN	3 000.00 Trois Mille Dirhams et 00 Cts	---	99 900.00 Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cents Dirhams, 00 Centimes	06/12/2021 à 14 H 00 min
22/AO/INV/2021	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE POUR L'ETABLISSEMENT DE CREATIVITE ARTISTIQUE ET LITTERAIRE AL MOTANARI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TANTAN	3 000.00 Trois Mille Dirhams et 00 Cts	---	60 204.00 Soixante Mille Deux Cent Quatre Dirhams, 00 Centimes	06/12/2021 à 14 H 30 min
« AU RABAIS OU A MAJORATION »					
23/AO/INV/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BLOC REPECTOIRE INTERNAT LYCEE COLLEGIALE LA MARCHE VERTE RELEVANT DP TAN-TAN/AREF GON	20 000.00 Vingt Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 04	1 955 256.00 Un Million Neuf Cent Cinquante Cinq Mille Deux Cent Cinquante Six Dirhams, 00 Centimes	06/12/2021 à 15 H 00 min

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmim Oued Noun, ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les échantillons des AOO N : 19/AO/INV/2021, 20/AO/INV/2021, 21/AO/INV/2021 et 22/AO/INV/2021 seront déposés au dépôt du siège de la direction provinciale de Tan-Tan (complexe Pédagogique avenue BIRNZARANE Tan-Tan) au plus tard à 16 H 30 le jour ouvrable qui précède la date fixée pour l'ouverture des plis desdites appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation :

N°10 012/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour
l'Efficacité Énergétique
Avis d'Appel d'Offres

Ouvert
N°02/2021/
AMEE/AACID
Séance Publique
Le 07 Décembre 2021 à partir
de 11 heures, il sera procé-
dé, à l'Agence Marocaine
pour l'Efficacité Énergé-
tique (AMEE), Espace les
Patios, 1er étage angle
avenue Anakhil, Avenue Ben
Barka, Hay Riad Rabat, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'Offres ouvert sur
offres de prix pour* Fourni-
ture, Installation et mise en
service des systèmes so-
laires thermiques de pro-
duction d'eau chaude
sanitaire dans 17 établisse-
ments sociaux ».

Lieu d'exécution :
• Lieux désignés au niveau
du CPS

Le dossier d'Appel d'Offres
peut être retiré auprès de la
Direction de l'AMEE à
Rabat à l'adresse : Espace
les Patios, 1er étage angle
avenue Anakhil, Avenue
Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargeable sur
le site de l'AMEE :
www.amee.ma
Ou sur le portail des mar-
chés publics de l'Etat :
www.marchespublics.gov.
ma

L'acquisition du dossier
d'appel d'offres est gratuite.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 02-
12-349 du 20 mars 2013 re-
latif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par le Cahiers des prescrip-
tions spéciales et le règle-
ment de consultation.

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à : trente mille
Dirhams (30 000.00 DH)
- L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à :
un million neuf cent cin-
quante-quatre mille huit
cent Dirhams Toutes Taxes
Comprises (1 954 800.00
DH TTC)

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis à l'AMEE
Rabat.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à
l'adresse précitée.

- Soit les remettre au Prési-
dent de la commission
d'appel d'offres, au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Dépôt des prospectus :
- Les prospectus exigés par
le dossier d'appels d'offres
doivent être déposés au
plus tard le

06 décembre 2021 à 16h30,
dans les bureaux de
l'AMEE à Rabat, conformé-
ment aux stipulations de
l'article 34 du décret n°2-12-
349 du 20 mars 2013.

- Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par les articles 5-6-12 du ré-
glement de consultation.

N° 10 016/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
JEUNESSE DE LA
CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION
DIRECTION
PROVINCIALE DE
MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N° 02/2021

Le : 09/12/2021 à 10
Heures, il sera procédé au
Siège de la direction Provin-
ciale du ministère de la jeun-
esse de la culture et de
la communication à Mo-
hammedia boulevard Mou-
lay Youssef Mohammedia
28800, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
N°02/2021 pour :

EQUIPEMENT DE LA
MAISON DES JEUNES ZE-
NATA ET LE FOYER FEMI-
NIN ZENATA RELEVANT
DE LA DIRECTION PRO-
VINCIALE DU MINIS-
TÈRE DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DE MOHAMMEDIA- EN 4
LOTS :

LOT N°1 : MATERIEL ET
MOBILIER DE BUREAU.

LOT N°2 : MATERIEL DI-
DACTIQUE ET AUDIOVISU-
EL.

LOT N° 3 :MATERIEL
TECHNIQUE.

LOT N°4 : MATERIEL DE
SURVEILLANCE.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à la direction
Provinciale du ministère de
la jeunesse de la culture et
de la communication à Mo-
hammedia, Bd Moulay
Youssef Mohammedia, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
(www.marchespublics.gov.
ma).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :

LOT N°1 : 40 000,00 dhs
(Quarante mille dhs).

LOT N°2 : 11 000,00 dhs
(Onze mille dhs).

LOT N°3 : 30 000,00 Dhs
(Trente mille dhs)

LOT N°4 : 10 000,00 dhs
(Dix mille dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage en toute
taxe comprise est fixée
comme suit :

LOT N°1 : 1185 840,00 dhs
(Un million cent quatre
vingt cinq mille huit
cent quarante dhs).

LOT N°2 : 261 360,00 dhs
(Deux cent soixante et un
mille trois cent soixante
dhs).

LOT N°3 : 665 880,00 dhs
(Six cent soixante-cinq
mille huit cent quatre-vingts
dhs)

LOT N°4 : 233 904,00 dhs
(Deux cent trente-trois
mille neuf cent quatre dhs)

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents, doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27 et 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 du 8 jou-
mada I 1434(20mars2013)
relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de Mr le directeur
Provincial du ministère de
la culture de la jeunesse et
de la communication à Mo-
hammedia boulevard Mou-
lay Youssef Mohammedia
28800

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposer les plis des
offres des concurrents par
la voie électronique dans le

portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma.

- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

- Les prospectus et les no-
tices, exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bureau
de Mr le directeur Provin-
cial du ministère de la jeun-
esse de la culture et de
la communication avant le 4
à 16h00mn 08/12/2021 à
16h00mn. (Heure limite de
dépôt).

N° 10 017/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE
ET DE LA
COMMUNICATION
DIRECTION
PROVINCIALE
DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N° :03/2021

Le : 14/12/2021 à 10
Heures, il sera procédé au
Siège de la direction Provin-
ciale du ministère de la jeun-
esse de la culture et de
la communication à Mo-
hammedia boulevard Mou-
lay Youssef Mohammedia
28800, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
N°03/2021 pour :

EQUIPEMENT DE LA
MAISON DES JEUNES ZE-
NATA ET LE FOYER FEMI-
NIN ZENATA RELEVANT
DE LA DIRECTION PRO-
VINCIALE DU MINIS-
TÈRE DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DE MOHAMMEDIA- EN 3
LOTS :

LOT N°1 : MATERIEL DE
CUISINE.

LOT N°2 : MATERIEL IN-
FORMATIQUE.

LOT N° 3 : MATERIEL DE

COIFFURE.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à la direction
Provinciale du ministère de
la jeunesse de la culture et
de la communication à Mo-
hammedia, Bd Moulay
Youssef Mohammedia, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics (www.
marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :

LOT N°1 : 6 000,00 dhs (Six
mille dhs) .

LOT N°2 : 17 000,00 dhs
(Dix-sept Mille dhs) ;

LOT N°3 : 7 000,00 dhs
(Sept mille dhs) .

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage en toute
taxe comprise est fixée
comme suit :

LOT N°1 : 109 816,80 dhs
(Cent neuf mille huit cent
seize dhs 80 cts)

LOT N°2 : 354 000,00 dhs
(Trois cent cinquante-quatre
mille dhs) ;

LOT N°3 : 154 920,00 dhs
(Cent cinquante-quatre
mille neuf cent vingt dhs).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents, doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27 et 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 du 8 jou-
mada I 1434(20mars2013)
relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de Mr le directeur
Provincial du ministère de
la culture de la jeunesse et
de la communication à Mo-
hammedia boulevard Mou-
lay Youssef Mohammedia
28800

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission

d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposer les plis des
offres des concurrents par
la voie électronique dans le
portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma.

- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

- Les prospectus et les no-
tices, exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bureau
de Mr le directeur Provin-
cial du ministère de la jeun-
esse de la culture et de
la communication avant le
13/12/2021 à 16h00mn
(Heure limite de dépôt).

N° 10 018/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Direction Régionale
Casa - Settat

CHP Moulay Abdellah
de Mohammedia
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 16/2021

(Séance publique)

Le 06/12/2021 à 10h, il sera
procédé, dans la salle de
réunion du CHP de Mo-
hammedia à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres des prix
ayant pour objet : Achat des
réactifs pour l'unité de labo-
ratoire du Centre Hospi-
talier Préfectoral de
Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
des marchés, sis au avenue
Hassan II à Mohammedia,
et il peut également être té-
léchargé à partir du portail
des marchés publics
(www.marchespublics.gov.
ma).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
53/DRPJ/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **07/12/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION AUX PORTS DE LA REGION D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à **ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar)** auprès de la Division Support-
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **60.000,00** SOIXANTE MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **4.849.200,00** TTC
QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE DEUX CENTS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -**Port de Jorf Lasfar** au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL
Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de
Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés
-au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°10 020/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khouribga
Cercle de Khouribga
Caïdat LB

Commune Béni-Khlef
Avis d'appels d'offres
ouvert n°01/2021

Le 14/12/2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de M. le président du Conseil communal de la commune Béni-Khlef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant :

L'affermage des locaux du souk hebdomadaire et l'abattoir communal pour l'année budgétaire 2022 du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 suivants :

1. Parking
2. Marché de légumes et de fruits

3. Abattoir communal
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service de la régie de la commune Béni-Khlef. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Parking : 3.000,00 DHS (Trois mille cinq cent dhs)
- Marché de légumes et de fruits : 5000,00 dhs (Cinq mille dhs)

- L'abattoir communal : 5.000,00 dhs (Cinq mille dhs).
- abattoir communal : 4.000,00 dhs (Quatre mille dhs).

Le prix estimatif mensuel de l'affermage est :

- Parking : 2.283,00 dhs (Deux mille deux cent quatre vingt trois dhs)
- Marché de légumes et de fruits : 3.600,00 dhs (Trois mille six cent dhs)
- Abattoir communal : 1056,00 dhs (Mille cinquante six dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent soit :
- Déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service de la régie de la commune ;
- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune ;
- Les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 021/PA

Itissalat Al-Maghrib
Direction régionale
d'Agadir

Avis de Consultation
Le Directeur régional d'Itissalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au mercredi 1er décembre 2021 à 16 heures, dernier délai, au bureau d'ordre de la Division administrative et financière, sise avenue Hassan 1er, les offres relatives à : Consultation ouverte n°49/DRA/2021/PR 588057.

Prestations et nettoyage, d'entretien, de jardinage et de désinfection des sites et véhicules de service d'Itissalat Al

Maghrib relevant de la Direction régionale d'IAM Agadir. Lot n° 1 : Délégation commerciale d'Agadir, DR siège et centres rattachés -Délégation commerciale Taroudant. Lot n° 2 : Délégation commerciale Guelmim - Délégation commerciale Laâyoune. Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction régionale / Division administrative et financière/Service Achats & Logistique sise avenue Hassan 1er Agadir. Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique.

N° 10 022/PA

REGION CASABLANCA
SETTAT

PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 2/2021
(Séance publique)

En date du 06/12/2021 à dix heures du matin il sera procédé au siège de la commune d'El Borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant l'affermage des services du souk hebdomadaire HAD EL BOROUJ pour les marchés allotés :

- Lot n 1: souk à bestiaux
- Lot n 2: droit d'entrée au souk, droit d'exploitation des lieux de vente des marchandises, fondouk et parking de voitures

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'el borouj (service: régie de recettes), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Des renseignements concernant l'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 22 du décret n 2.12.349 du 20 MARS 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion, et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la commune d'el borouj (service: régie de recettes).

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune D'EL BOROUJ.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:

- la première enveloppe comprend le dossier administra-

tif et dossier technique et porte la mention " Dossier administratif et dossier technique " .

- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier " .

1-LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:

-la déclaration sur l'honneur.
-une demande qui doit indiquer le nom, prénom, qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

-Le certificat d'immatriculation au registre du commerce
- Une copie de la carte d'identité nationale.

-Un cautionnement provisoire équivalent à cinquante milles dirhams (50.000,00 dhs).

- La ou les pièces justificatives des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

- statut.
2- LE DOSSIER TECHNIQUE COMPREND
-une note de moyens humains et techniques du concurrent.

3- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:

- Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.
- Une avance équivalente à la somme de location de douze mois (par espèce ou par chèque certifié).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services communaux pendant les heures de travail officielles.

N° 10 023/PA

WILAYA REGION
CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N 3/2020
(Séance publique)

En date du 06/12/2021 à 12 heures il sera procédé au siège de la commune d'El Borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant l'affermage de l'abattoir communal d'el borouj.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'el borouj (service: régie de recettes), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 22 du décret n 2.12.349 du 8 journaal premier (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion, et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret .

les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la commune d'el borouj (service: régie de recettes).

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune D'EL BOROUJ.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:

-la première enveloppe comprend le dossier administratif et porte la mention " Dossier administratif " .

- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier " .

1- LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:

-la déclaration sur l'honneur.
-une demande qui doit indiquer le nom, prénom, qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.

- La ou les pièces justificatives des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

-Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire équivalent à quarante milles dirhams (40.000,00 dhs).

- Le récépissé du cautionnement d'hygiène et d'entretien équivalent à quarante milles dirhams (40.000,00 dhs).

- une attestation administratif livrée par le président du conseil communal d'el borouj atteste que le concurrent n'avait aucun conflit avec la commune à l'occasion de l'exploitation des biens communaux.

-Le certificat d'immatriculation au registre du commerce

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Une copie de la carte d'identité nationale.

- attestation de résidence pour personnes physiques.

- statut et P.V du dernier assemblé général pour personnes morales.

- Une copie conforme légalisée du cahier de charge.

- une note de moyens humains et techniques du concurrent.

- possibilité de présenter toutes pièces qui attestent la bonne gestion du concurrent d'autres services ou souks.

2- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:

- Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.

- Une avance équivalente à la somme de location de douze mois (par espèce ou par chèque certifié).

Pour plus d'information,

vous pouvez contacter les services communaux pendant les heures de travail officielles.

N° 10 024/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

REGION CASA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N:04/2021
(Séance publique)

-En date du 06/12/2021 à 13 heures il sera procédé au siège de la commune d'el borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant la location du halte routière d'el borouj .

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'el borouj (service: régie de recettes), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n 2.12.349 du 8 journaal al oula 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion, et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer leurs plis à la commune d'el borouj (service: régie de recettes).

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune D'EL BOROUJ.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:

- la première enveloppe comprend le dossier administratif et porte la mention " Dossier administratif " .

- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier " .

1- LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:

-la déclaration sur l'honneur.
- cahier de charge légalisé
-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

- un cautionnement provisoire de vingt milles dirhams (20.000,00)dhs.

- Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

-une demande qui doit indiquer le nom,prénom,qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.

-Le certificat d'immatriculation au registre du commerce
- Une copie de la carte d'identité nationale.

- une note de moyens humains et techniques du concurrent.

- La ou les pièces justificatives des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. (personne morale)

- statut (personne morale)

3- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:

- Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.

- Une avance équivalente à la somme de location d'une année (par espèce ou par chèque certifié) .

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services pendant les heures de travail officielles.

N° 10 025/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°40/INDH/2021

Le 06 Décembre 2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour

la FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE SALLE DE TRAITEMENT D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE DU CHPD'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 320 000,00dhs (Un Million Trois Cent Vingt Mille Dirhams 00 Cts) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD 03-12-2021 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 10 026/PA

Royaume du Maroc
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caidat Bni Yagrime
Commune de Toualet
Avis d'appel d'offres
ouvert en séance Publique
N° 03/2021

Le 06 Décembre 2021 à 14 heures il sera procédé en chef lieu de la commune de Toualet sis au centre de Tnine Toualet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour l'affermage du souk hebdomadaire de Tnine Toualet du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2024.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Régie de la commune, et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 360000.00 dhs (trois cent soixante mille dirhams). L'estimation du présent Marché est fixé à la somme de 1152000.00 dhs (un million cent cinquante deux mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis à la régie de la commune.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune de Toualet. - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 032/PA

Royaume du Maroc
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caidat Bni Yagrime
Commune de Toualet
Avis d'appel d'offres
ouvert en séance Publique
N° 04/2021

Le 06 Décembre 2021 à 14 heures il sera procédé en chef lieu de la commune de Toualet sis au centre de Tnine Toualet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour l'affermage de l'abattoir de Tnine Toualet du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2024.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Régie de la commune, et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20000.00 dhs (vingt mille dirhams).

L'estimation du présent Marché est fixé à la somme de 90000.00 dhs (quatre vingt dix mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la régie de la commune.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune rurale de Toualet. - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
DSC/DPE/SBM
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 07/2021

Le 06/12/2021 à 11 h du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour : la location du souk hebdomadaire de la ville de Settat et le grand parking y afférent pour l'année 2022.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès au service d'administration fiscale de la commune de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire : Le récépissé du cautionnement provisoire sous forme d'une quittance délivrée par Mr le trésorier provincial de Settat, d'un montant de 3.426.000.00 dhs.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 580.000.00 dirhams par mois.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposer, contre récépissé, au service de l'administration fiscale de la commune de Settat.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du maître d'ouvrage.

- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 10 034/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT EN SEANCE
PUBLIQUE N°16/2021/

DPEFLCD/GUE
Le 06 Décembre 2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des travaux d'aménagement récréatif et paysager du rieu forestier de Guercif (13ha), Commune territoriale de Houara Oulad Rahou, Province de Guercif, en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Mille (50 000,00Dhs) Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établie par la maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Un Million deux cent mille Dirhams (1 200 000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 30 jounmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'of-

fres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévués par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 10 035/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Education et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 44/2021/CH/FCT
« Séance publique »

Le 07 décembre 2021 à 09 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'ap-

pel d'offres sur offres de prix, pour : ACHAT DE MATIÈRES ET FOURNITURES D'HYGIENE ET DE SANTE POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE CHICHAOUA, AREF-MS (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000.00 dirhams (Cinq Mille Dirhams). L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : 284 932,80 dirhams (Deux cent Quarante-vingt-Quatre Mille Neuf cent Trente-Deux Dirhams Quatre-vingt Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par

courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;

- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
N° 10 036/PA

AVIS RECTIFICATIF DES APPELS D'OFFRE

Le directeur de l'AREF de la région de Guelmim Oued Noun annonce une modification sur les appels d'offres suivants : 27/2021/I.AREF.GON et 34/2021/I.AREF.GON publié dans les journaux RISSALAT ALOUMA du 30-31/12/2021, N° 11964 et LIBERATION du 30-31/12/2021, N° 9453, comme suit :

- Modification N°1 concernant AOO 27/2021/I.AREF.GON : Certificat de qualification et de classification A/A5/5 au lieu J/J1/4 et L/L1/4 et Q/Q1/3
- Modification N°2 concernant AOO 34/2021/I.AREF.GON : Certificat de qualification et de classification A/A5/5 au lieu les attestations de références

N°10 030/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
51/DRPS/ANP/ESS/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 07/12/2021 à 11H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi

à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE CONTROLE ET APPROBATION DES PLANS ET SUIVI DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 000,00 TROIS MILLE DIRHAMS**
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **197 400,00 TTC**
CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **30/11/2021 à 11H00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°10 031/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
 N° : 90/2021/INDH/PAZ
 Le 07 Décembre 2021 à 12 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre suivant : Travaux d'extension de (05) salles de classe dans l'école LallaKhadija ala C.T d'Azilal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante trois mille Dirhams, 00 Cts (43.000,00DH).

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Six cent quatre vingt huit mille neuf cent quarante dirhams, 00 Cts (1.688.940,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 037/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
DELAGATION PREFECTORALE AIN CHOCK
CENTRE HOSPITALIER
PREFECTORAL AIN
CHOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°06/2021
 (Séance publique)

Le 07/12/2021 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : La maintenance préventive et corrective des installations techniques répartie en deux (2) lots :

LOT N° 1 : La maintenance préventive et corrective des postes de transformation moyenne tension (MT) et groupes électrogènes instal-

lés à l'hôpital Med SEKKAT, Centre d'hémodialyse et Centre National de Léprologie relevant du CHP Ain Chock.

Lot n° 2 : La maintenance préventive et corrective des ascenseurs et monte-charge au niveau de l'hôpital Med SEKKAT relevant du chp Ain Chock

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot 1 : 7 000.00 dhs (sept mille dirhams)

Lot 2 : 7 000.00 dhs (sept mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

Lot1 : 45 120,00 quarante cinq mille cent vingt dirhams
 Lot 2 : 86 400,00 quatre vingt six mille quatre cent dirhams

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 10 038/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR & DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION & DE
FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
SERVICE DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES, DES
CONSTRUCTIONS,
DES ÉQUIPEMENTS ET
DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 10/EXP/2021
ET 12/EXP/2021

Le 06/11/2021, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs

aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

• L'AOON N° 10/EXP/2021 à pour objet l'Achat de fournitures de bureau et fournitures informatiques au profit de la Direction Provinciale Al Haouz (formation continue, services administratifs et établissements scolaires), programmé à 10h00 ;

• L'AOON N° 12/EXP/2021 à pour objet l'externalisation des tâches de cuisson au profit des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz, programmé à 11h00;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ – TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 • 8 000,00 DH (Huit mille Dirhams) pour l'AOO n° 10/EXP/2021 ;
 • 35 000,00 DH (Trente-cinq mille Dirhams) pour l'AOO n° 12/EXP/2021.

L'estimation des couts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• 534 840,00 DHS TTC (Cinq cent trente-quatre mille huit cent quarante Dirhams TTC) pour L'AOO N° 10/EXP/2021 ;
 • 2 234 112,00 DHS TTC (Deux millions deux cent trente-quatre mille cent douze Dirhams TTC) pour L'AOO N° 12/EXP/2021.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.

N° 10 039/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
PRESCOLAIRE ET DU
SPORT

ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION & DE
FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVIN-

CIALE AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 11/EXP/2021
 Le 06/12/2021 à 10h30, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Approvisionnement des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ en Combustibles. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ – TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DH (Dix mille Dirhams).

L'estimation des couts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• MIN : 320 155,00 DHS TTC (Trois cent vingt mille cent cinquante-cinq Dirhams TTC)
 • MAX : 627 000,00 DHS TTC (Six cent vingt-sept mille Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 10 040/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR & DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION & DE
FORMATION MARRAKECH SAFI

DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 64/INV/2021
 Le 06/12/2021 à 12h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux d'amé-

gement de l'école centrale TARAST (S/S TARAST) et 10 salles d'enseignement du préscolaire aux écoles primaires (en 5 lots) :

• Lot n°1 : Travaux d'aménagement de 02 salles d'enseignement du préscolaire aux écoles primaires : AIT IHLA ET ADERDOUR ;

• Lot n°2 : Travaux d'aménagement de 02 salles d'enseignement du préscolaire aux écoles primaires : TOURCHTE ET TIOURE-DIWINE ;

• Lot n°3 : Travaux d'aménagement de 03 salles d'enseignement du préscolaire aux écoles primaires : AIT KADDOUR, TAGADIRTE ET AHMED BOUKMAKH ;

• Lot n°4 : Travaux d'aménagement de 03 salles d'enseignement du préscolaire aux écoles primaires : SIDI GHIAI, EL SADAKA ET BOUTOUIL ;

• Lot n°5 : Travaux d'aménagement de l'école centrale TARAST (S/S TARAST). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

• 1 000,00 Dhs (mille Dirhams) les Lots n°1, 2, 3 et 4 ;
 • 3 000,00 Dhs (Trois mille Dirhams) les Lots n°5.

L'estimation des couts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

• Lot n° 1 : 70 364,40 DHS (Soixante-dix mille trois cent soixante-quatre Dirhams et 40 Cts TTC) ;

• Lot n° 2 : 62 911,20 DHS (Soixante-deux mille neuf cent onze Dirhams et 20 Cts TTC) ;

• Lot n° 3 : 46 438,56 DHS (Quarante-six mille quatre cent trente-huit Dirhams et 56 Cts TTC) ;

• Lot n° 4 : 46 509,60 DHS (Quarante-six mille cinq cent neuf Dirhams et 60 Cts TTC) ;

• Lot n° 5 : 203 247,60 DHS (Deux cent trois mille deux cent quarante-sept Dirhams et 60 Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer électroniquement via le portail des marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur : A - Qualification : A5 - Classe : 5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 041/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
 N° : 70/2021/BR

Le 06/12/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : l'exécution des prestations d'accueil et de gardiennage, surveillance et gestion des entrées et sorties des locaux du Conseil de la Région de l'Oriental et ses annexes.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le caution provisoire : 24.000,00DHS (Vingt-quatre mille Dirhams)

L'estimation des couts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.633.501,44 DHS TTC. (un million six cent trente-trois mille cinq cent un dirhams, 44cts.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda

Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental.

Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics

Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 10 042/PA

FiduExpress
Cabinet de Juravieux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
ART WOOD DESIGN
SARL

Aux termes d'un acte SSP
du 28/07/2021:

* La cession de 50 parts sociales de 100 dh chacune par M.ERRAFAS MOHAMED au profit de M.DAHRAOUI NOUREDDINE.

* la démission de M. ERRAFAS MOHAMED de la gérance et la nomination de M. DAHRAOUI NOUREDDINE en qualité de gérant unique de la société, pour une durée indéterminée.

* M. DAHRAOUI NOUREDDINE engagera la société par sa signature unique.

- la transformation de la société en SARL AU

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Mohammedia le 09/11/2021 sous les N°2594.

N° 10 043/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTALE
PROVINCE DE JERADA
COMMUNE DE JERADA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
D'URBANISME,
AFFAIRES
TECHNIQUES, TRAVAUX
ET PATRIMOINE
SERVICE DES AFFAIRES
TECHNIQUES TRAVAUX
ET ENTRETIEN
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 07/2021/CJ.

Le: 07/12/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Jerada à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour: Travaux d'aménagement et maintenance des cimetières à Jerada et Hassiblal (Réhabilitation de l'ancien cimetière de Hassiblal). Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés (service des affaires techniques travaux et entretien bureau des marchés) de cette Commune, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 3000,00 DH (Trois Mille Dirhams, 00 cts).

L'Estimation des Coûts des Prestations, établie par le Maître d'Ouvrage, est fixée à la somme de (199 512,00 en T.T.C) Cent Quatre-Vingt Dix-Neuf Mille Cinq Cent Douze Dirhams et 00 Cts. Dont toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés (Service des Affaires Techniques et Marchés) de la Commune ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au

bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 044/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTALE
PROVINCE DE JERADA
COMMUNE DE JERADA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
D'URBANISME,
AFFAIRES
TECHNIQUES, TRAVAUX
ET PATRIMOINE
SERVICE DES AFFAIRES
TECHNIQUES TRAVAUX
ET ENTRETIEN
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 08/2021/CJ.

Le: 07/12/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Jerada à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour: TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN CIMENTIERE A HASSIBLAL, COMMUNE DE JERADA (Création d'un nouveau cimetière à Hassiblal).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés (service des affaires techniques travaux et entretien bureau des marchés) de cette Commune, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 8000,00 DH (Huit Mille Dirhams, 00 cts).

L'Estimation des Coûts des Prestations, établie par le Maître d'Ouvrage, est fixée à la somme de (499 980,00 en T.T.C) Quatre Cent Quatre-Vingt Dix-Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt Dirhams et 00 Cts. Dont toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés (Service des Affaires Techniques et Marchés) de la Commune ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 045/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
DE CASABLANCA
SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/E/2021
(Séance publique)

Le Mardi 07 Décembre 2021 à 11 Heures, Il sera procédé au sein du siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale du préscolaire et des sports de MOHAMMEDIA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix n° 03/E/2021 relatif à l'Achat de fournitures de bureau et fournitures informatiques pour les établissements de l'enseignement primaire, enseignement secondaire collégial, enseignement secondaire qualifiant, Classes préparatoires (CPGE), encadrement pédagogique et services de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région de Casablanca-Settat (en deux lots) séparés.

Lot N°01 : Fourniture informatiques ;
Lot N°02 : Fourniture de Bureau.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau des Achats et Marchés à la direction provinciale de Mohammedia sise rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia. Il peut être également téléchargé sur le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
Lot N°01 : 1500,00 (Mille Cinq Cent Dirhams).

Lot N°02 : 3500,00 (Trois Mille Cinq Cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établis par la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF de la Région de Casablanca-Settat est fixée à :
Lot N°01 : 93 840,00 DH TTC (Quatre Vingt treize Mille Huit cent Quarante Dirhams,).
Lot N°02 : 223 546,80 DH TTC (Deux Cent vingt Trois Mille Cinq cent quarante Six Dirhams ,Quatre-vingt Centimes TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1428 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale du préscolaire et des sports de MOHAMMEDIA sise rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics: <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 10 046/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TOURISME,
DE L'ARTISANAT,
DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
OFFICE DU
DEVELOPPEMENT
DE LA COOPERATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°02/ODCO/2021
(Séance publique)

Le 06 Décembre 2021 à 10h30, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n°02/ODCO/2021, relatif à l'externalisation des prestations de secrétariat de direction et de la conduite des véhicules de service au profit de l'Office du Développement de la Coopération lot unique.

Le dossier de l'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail Marocain des marchés publics à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma et sur le site Web de l'Office du Développement de la Coopération : www.odco.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt Six Mille Huit Cents Soixante et Onze Dirhams, Quatre Vingt Seize Centimes Toutes Taxes Comprises (186.871,96 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Division Financière et des Ressources Humaines (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération, 13 Rue DayeT Aoua Agdal - Rabat- B.P :1297 ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer électroniquement via le portail Marocain des marchés publics ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 047/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TOURISME,
DE L'ARTISANAT,
DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°03/ODCO/2021
(Séance publique)

Le 06/12/2021 à 14h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunions de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n°03/ODCO/2021, relatif à la réalisation de la mission de contrôle des coopératives et leurs unions pour le compte de l'Office du Développement de la Coopération en lot unique.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division Financière et des Ressources Humaines, (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération sis à 13 rue DayeT Aoua, Agdal- Rabat, B.P : 1297, dans les conditions prévues dans l'article 19 du décret n°2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma et sur le site Web de l'Office du Développement de la Coopération : www.odco.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15.000,00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cents Quatre Vingt Huit Mille Huit Cents Dirhams TTC (988.800,00Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Division Financière et des Ressources Humaines (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération, 13 Rue DayeT Aoua Agdal - Rabat- B.P :1297 ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit déposés électroniquement dans le portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 10 048/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE
DU LOUKKOS-
TETOUAN-
AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le Mercredi 08 Décembre 2021 à 10 Heures 30 Minutes, Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous:

* Appel d'offres n° 48/ABHL/2021 :

- Objet : Etude de gestion intégrée des ressources en eau des systèmes hydrauliques interconnectés de Tanger et du Loukkos ;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Quatre-Vingt Mille Dirhams (1 980 000,00 dh) ;

* Appel d'offres n° 49/ABHL/2021 :

- Objet : Etude d'élaboration d'une plateforme d'alerte précoce aux crues et d'amélioration de la gestion du domaine public hydraulique par utilisation de la télédétection spatiale dans les bassins Tangérois et Côtiers Méditerranéens Ouest ;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Quatre-Vingt Mille Dirhams (1 980 000,00 dh) ;

* Appel d'offres n° 50/ABHL/2021 :

- Objet : Etude de faisabilité des petits barrages et des lacs collinaires dans la zone d'action de l'ABHL au titre de l'exercice 2021 ;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Quatre-Vingt-Douze Mille Dirhams (492 000,00 dh) ;
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 049/PA



Le Brésil au Qatar grâce à Paqueta et Neymar

C'est fait pour le Brésil! La Selecao a validé son ticket pour la Coupe du monde au Qatar en battant la Colombie 1-0 jeudi, à Sao Paulo, grâce à un but de Paqueta sur une passe de Neymar.

La qualification à cinq journées de la fin récompense un parcours quasi parfait pour les quintuples champions du monde, avec 11 victoires en 12 matches, 27 buts marqués et seulement quatre encaissés.

Seule nation à avoir disputé toutes les éditions du tournoi, le Brésil rejoint ainsi trois autres sélections déjà qualifiées pour le Mondial-2022, l'Allemagne, le Danemark et le Qatar, pays-hôte.

"Cette qualification est le fruit de tous les efforts fournis depuis longtemps. J'ai pleuré de joie après le but parce que je suis très heureux de vivre ces moments sous le maillot du Brésil et avec l'Olympique Lyonnais", a déclaré Paqueta au micro de TV Globo après le match.

Devant leur public, les Brésiliens ont dû batailler pour trouver la faille face à des vaillants Colombiens qui avaient gardé leur cage inviolée lors des trois dernières rencontres, y compris le match aller contre les hommes

de Tite il y a un mois, à Barranquilla.

Le sélectionneur brésilien, qui a récupéré son taulier du milieu de terrain Casemiro, absent du dernier rassemblement, avait aligné une équipe à forte vocation offensive, avec Paqueta penchant sur la gauche pour combiner avec Neymar.

Très en vue lors des derniers matches de la Selecao, Raphinha faisait de même sur l'aile droite, avec Gabriel Jesus.

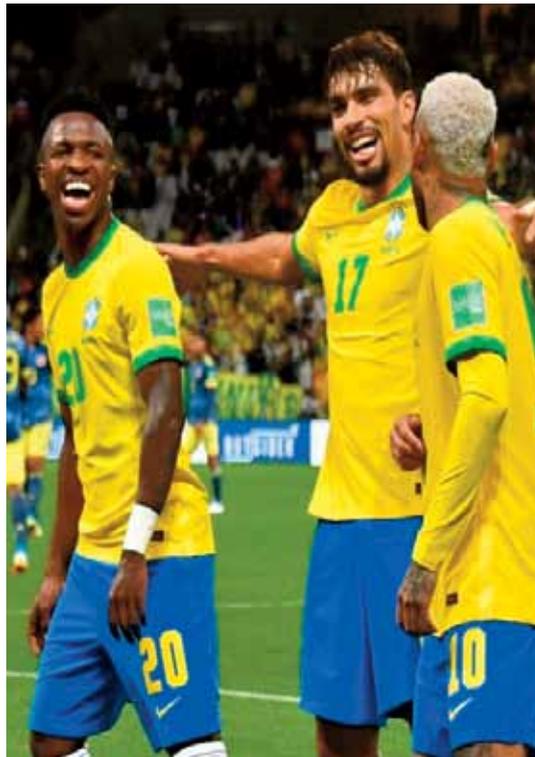
Côté colombien, le revenant James Rodriguez, rappelé après un an d'absence chez les Cafeteros, a débuté sur le banc et s'est contenté d'une quinzaine de minutes en fin de rencontre.

L'entame de match était hachée, avec peu d'espaces et des fautes incessantes des deux côtés.

La Colombie a allumé les premières mèches, avec des frappes lointaines de Barrios (6e), Duvan Zapata (19e).

Le Brésil a tenté de réagir avec Paqueta (21e, 26e), mais s'est longtemps empalé sur le bloc colombien en insistant dans l'axe.

C'est en cherchant la profondeur que la Selecao s'est rapprochée du but adverse, avec Raphinha déboulant sur



la droite pour servir Danilo, qui a trouvé le poteau d'Ospina (35e).

Marquinhos a, lui-aussi, failli ouvrir le score, juste avant la pause, sur corner.

Le Brésil a montré un meilleur visage en deuxième mi-temps grâce à l'entrée de Vinicius Junior.

Très en vue au Real Madrid, il n'avait pas été appelé par Tite à l'origine, ne devant sa place dans le groupe qu'au forfait de Firmino.

Antony et Matheus Cunha ont, eux-aussi, fait la différence dès leur entrée sur le terrain, avec un centre du premier sur la tête du second (68e).

Mais c'est finalement Paqueta qui a libéré le Brésil. Marquinhos a récupéré un mauvais dégagement et a aussitôt servi Neymar, qui a mis le Lyonnais en orbite d'une sublime passe sans contrôle (71e). L'action s'est poursuivie à une touche de balle, Paqueta fusillant Ospina d'une frappe croisée dans la surface (71e).

Avec la qualification assurée, la Selecao peut défier sereinement l'Argentine, mardi, à San Juan, pour la revanche de la finale de la dernière Copa America, en juillet dernier, au Maracana (défaite 1-0).

Amérique du sud, la pandémie a coupé les ailes d'une génération de joueurs

La pandémie, fossoyeuse de rêves: le confinement et l'annulation des tournois de jeunes ont brisé l'élan d'une génération de joueurs sud-américains, parmi les plus convoités, qui peinent à remonter la pente.

Tout un continent redoute que cette déperdition de talents n'accroisse la domination européenne du football au niveau mondial, alors que la dernière victoire d'un pays sud-américain en Coupe du monde remonte à 2002 (Brésil).

Beaucoup ont laissé passer leur chance et devront attendre avant de participer à une Coupe du monde ou une Copa America des jeunes, vitrines des recruteurs à la recherche des prochains Messi, Maradona ou Pelé.

"La pandémie a un peu interrompu notre croissance, j'avais tellement hâte de disputer ma première Coupe du monde", déplore Caio, ailier de 17 ans évoluant au Sao Paulo FC.

L'attaquant faisait partie des jeunes Brésiliens qui s'apprétaient à disputer le Mondial-2021 des moins de 17 ans, au Pérou.

Mais cette perspective s'est évanouie quand la Fifa a déplacé à 2022 ou 2023 les Mondiaux féminins et masculins des jeunes à cause de la si-

tuation sanitaire, enterrant les chances d'une génération, qui n'aura plus l'âge requis pour y participer.

En août, ce sont les tournois sud-américains des moins de 15 ans, 17 ans et 20 ans qui ont été annulés, et certaines compétitions locales ont été modifiées.

"C'est arrivé à un moment où je me projetais", se souvient Caio. "Ma famille m'a beaucoup soutenu, mon club aussi."

Au Sao Paulo FC, l'un des meilleurs centres de formation du Brésil, les jeunes ont dû attendre entre quatre mois et un an, selon la catégorie d'âge, avant de reprendre l'entraînement en présentiel, qui avait été suspendu en mars 2020.

Avant cela, le club avait aménagé des entraînements par visioconférence, dans le pays qui compte le deuxième plus grand nombre de décès liés au Covid-19 (plus de 600.000 morts selon les derniers décomptes).

Une situation similaire sur tout le continent, où le Brésil (1er), l'Argentine (3e) et la Colombie (9e) font partie des dix pays qui exportent le plus de joueurs, selon l'Observatoire du football au Centre international d'étude du sport (CIES).

"Cette génération a perdu beaucoup de choses, pas seulement avec les sélections, mais aussi au niveau de la formation des clubs", explique l'ancien international brésilien Alex de Sousa, entraîneur des moins de 20 ans de Sao Paulo. "On va devoir trouver un moyen de se remettre de cette situation, qui est très grave."

"Nous ne saurons ce que nous aurons perdu que dans le futur", craint Alex, qui note que le manque d'entraînements pourrait être source de blessures ou de carences au niveau technique et tactique.

"La pandémie est arrivée à un moment où beaucoup d'entre nous étaient sur le point de devenir professionnels", soupire Juan, attaquant qui a dû ronger son frein dans les moins de 20 ans de Sao Paulo une année supplémentaire alors qu'il aurait pu faire ses débuts chez les pros.

En Colombie, la crise économique causée par la pandémie a contraint certains jeunes à quitter le football pour aider leur famille ou parce que les clubs ne pouvaient plus assurer les aides à l'alimentation et au logement.

"Les clubs abandonnent beaucoup de joueurs nés en 2000", affirme Andrés Arenas,

propriétaire du Club Sabaneta.

Fabían Ángel a eu de la chance. Titulaire en sélection colombienne des moins de 20 ans, le milieu de terrain évolue depuis 2020 à l'Atlético Junior, qui participe souvent à la Copa Libertadores, compétition scrutée par les recruteurs.

Mais le manque de matches a freiné la carrière de "nombreux joueurs qui n'ont pas encore eu l'occasion (de débiter) et qui sont très bons", regrette Ángel.

En plus de nuire à la formation, à une époque où l'Europe, qui a décroché les quatre dernières Coupes du monde, domine le football, le manque de mise en valeur des talents a un impact financier négatif.

"Le gouffre avec l'Europe a tendance à augmenter, parce que les clubs sont mieux organisés là-bas", juge Alex.

La vente des joueurs est cruciale dans le système économique des équipes sud-américaines: au cours de la dernière décennie, les transferts de joueurs brésiliens, argentins et colombiens ont représenté près de 12 milliards de dollars (10,4 milliards d'euros) selon la Fifa.

L'entraîneur belge troque deux années d'inactivité contre des challenges en vue

Marc Wilmots ressuscitera-t-il grâce aux Verts ?

Après Sven Vanderbroeck à l'AS FAR, un deuxième technicien belge débarque à la Botola Pro. L'ancien international Marc Wilmots a été nommé entraîneur du Raja de Casablanca, en remplacement du Tunisien Lassaad Chabbi. Présenté officiellement jeudi à Casablanca, le technicien de 52 ans a signé pour deux ans et demi et touchera un salaire mensuel de 400.000 dirhams.

Si Lassaad Chabbi a été licencié malgré un excellent parcours avec les Verts, puisqu'il ne comptait que 4 défaites sur 40 rencontres, toutes compétitions confondues, en plus d'avoir permis au Raja de remporter deux titres majeurs, Marc Wilmots, lui, a tenu à bétonner son contrat pour éviter pareille surprise. Il a notamment exigé de toucher une indemnité de licenciement qui lui permettra d'empêcher près de 6 millions de dirhams en cas de rupture unilatérale du contrat. Les dirigeants du Raja ont, de leur côté, précisé que les principaux objectifs assignés au nouvel entraîneur sont le titre de championnat et la trophée de la Supercoupe de la CAF, en plus d'une participation convaincante en Ligue des champions africaine.

Si certains Rajaouis craignent que sa nouvelle expérience avec les Aigles verts fasse long feu, c'est parce qu'à l'exception de la sélection belge qu'il a dirigée à 51 reprises, les expériences de Wilmots sur un banc sont relativement courtes. Huit matchs au poste d'entraîneur par intérim à Schalke 04, sept avec la Côte d'Ivoire et six avec l'Iran. Et puis, la génération actuelle des supporters du Raja est avide de trophées et se demande si elle pourra en remporter avec Wilmots. Ce qui rend les supporters rajaouis encore plus réticents quant à l'arrivée de Willy aux commandes des Verts,

c'est que ce dernier n'en est qu'à sa troisième expérience d'entraîneur dans un club après ses expériences en Allemagne et en Belgique.

A Casablanca, Wilmots va forcément découvrir un style et une culture du football totalement différents de ce qu'il a pu connaître dans ces deux pays, même si le Raja a toujours adopté un style de jeu collectif fait de passes courtes et rapides. «Ceci fait partie de l'ADN du club, en plus de ce profond attachement à la culture des titres et des trophées», a souligné le président rajaoui, Anis Mahfoud, lors de la présentation officielle du coach. «Si le Raja a préféré se séparer du technicien tunisien, c'est parce qu'il ne convenait pas au nouveau projet du club et Marc Wilmots va pouvoir redonner au Raja son identité de jeu», a-t-il ajouté.

Willy réussira-t-il à relever ce défi ? Ça ne sera pas tâche aisée si l'on se réfère à son expérience à la tête d'une sélection hyper talentueuse, celle des Diables rouges, où il n'a pas pu exploiter le potentiel offensif de ses joueurs. Son manque de culture tactique a d'ailleurs coûté cher aux Belges.

Adjoint de Georges Leekens puis de Dick Advocaat dans la sélection belge, Wilmots a pris les commandes des Diables rouges en 2012 et a, en effet, été limogé dans la foulée de la défaite contre le pays de Galles lors de l'Euro 2016.

L'ancien international, sélectionné à 70 reprises en équipe nationale de Belgique, a été vivement critiqué après cette élimination. Ses choix tactiques, son style de jeu et de management ont été mis en cause, non seulement par la presse mais également par ses joueurs.

La presse néerlandophone s'était montrée très sévère. Notamment le quotidien Het



Laatste Nieuws qui avait réclamé un «véritable coach», tout en soulignant que Wilmots ne peut plus être sélectionneur. «Pas après cette élimination scandaleuse».

Cette contre-performance avait également fait sortir Thibault Courtois de son silence, en critiquant la manière dont son équipe s'était inclinée. Le gardien des Diables rouges avait notamment attribué la responsabilité de cette élimination à Marc Wilmots. «La tactique était complètement mauvaise, nous sommes tombés dans le piège», avait-il reproché à son coach.

Un autre joueur de la sélection belge, Jordan Lukaku, s'était également confié dans un entretien à Eleven Sports et est notamment revenu sur le parcours de la Belgique à l'Euro 2016 et plus particulièrement sur la gestion de l'équipe belge par Marc Wilmots. S'il admet ne pas avoir été à la hauteur, le frère de Romelu remet tout de même en cause les schémas tac-

tiques mis en place par l'entraîneur. «Si on avait gagné cet Euro, quelqu'un aurait essayé de dire que c'était grâce à lui. Mais il a juste eu la chance d'avoir de tels joueurs pour le porter. L'équipe était déjà hyper soudée. Mais il n'y avait personne pour la diriger. [...] Avec toutes les armes qu'on avait, son plan, c'était de donner la balle à Eden Hazard, quoi... Il n'a pas créé d'équipe. C'est ça qui est dommage», a-t-il souligné.

Rappelons enfin que Marc Wilmots a décidé de garder trois membres de l'ancien staff du Raja. Il s'agit du préparateur physique tunisien Omar Ben Ouanis, de l'entraîneur des gardiens Said Daghay et de l'entraîneur-adjoint Hicham Aboucherouane. Il a, par contre, fait appel à un analyste vidéo belge qui devait débarquer vendredi à Casablanca pour pouvoir découvrir les installations du club et assister à la première séance d'entraînement avec le nouveau coach.

Mehdi Ouassat

Divers

Judo

La capitale sénégalaise Dakar abrite ce week-end son Open international de Judo, qui connaîtra la participation de judokas de plusieurs pays dont le Maroc. Dirigée par Khaled Kahlawi, membre du bureau directeur et responsable des sélections nationales, l'équipe du Maroc est composée de Aziza Shakir (48 kg), Lamia El Dinary (57 kg), Sophia Belattar (70 kg), Zakaria Lamalel (60 kg), Hassan Doukkali (73 kg), Hamza Al-Abdlawi (90 kg). Les judokas marocains seront encadrés à l'Open de Dakar par les entraîneurs Hanan Karumi et Ayoub Suhaita. Cette compétition, qui va se dérouler au Complexe sportif Marius Ndiaye de Dakar, compte pour le classement mondial.

Elle verra la participation de plus de 100 judokas venus de 17 pays africains, ainsi que de l'Angleterre et de l'Irlande.

Golf

L'équipe de la golfeuse marocaine, Maha Hadioui, a fini en tête du classement de l'"Aramco Team Championship Series", qui se déroule au Royal Greens Golf Club en Arabie Saoudite, à l'issue de la première journée.

L'équipe, qui comprend aux côtés de Maha Hadioui, l'Anglaise Georgia Hull et l'Indien Diksha Daghar, ainsi que le président du Conseil d'administration de Saudi Golf et de la Fédération locale de la discipline, Yasser Al-Rumayyan, a brillé lors de cette journée en finissant avec un score de 19 coups sous le par. L'équipe de l'Espagnole Carlota Seganda, qui comprend sa compatriote Harang Lee, l'Allemande Leticia Ras-Anderica et Lee Seung Soo, a terminé deuxième (18 sous le par). La troisième place a été décrochée par l'équipe de l'Américaine Lindsey Weaver, la Belge Manon de Roy et l'Anglaise Eleanor, avec un score de 17 coups sous le par.

Polémique sur l'indisponibilité d'En-Nessyri

Trois mois, décrètent les Espagnols Pas plus de deux semaines, rétorque Halilhodzic

Après les tweets et les déclarations officielles, il était grand temps pour que le principal concerné, le FC Séville sort de son silence et communique sur la blessure de l'international marocain, Youssef En-Nessyri.

Pour le club andalou, En-Nessyri «a souffert d'une rechute de sa blessure, survenue fin septembre dernier». Et d'expliquer via un communiqué relayé par la MAP que l'attaquant marocain «est soumis à un nouveau traitement après avoir subi une rechute de sa blessure, une rupture fibillaire de l'ischio-jambier gauche».

Le communiqué du FC Séville ajoute que «le joueur, qui devra se reposer la semaine prochaine, en profitera pour passer quelques jours au Maroc», du fait qu'il se trouve actuellement avec l'équipe nationale, sans être retenu, bien entendu, dans le groupe appelé à disputer les deux derniers matches des éliminatoires du Mondial contre le Soudan et la Guinée.

Si le communiqué du FC Séville ne fait aucunement état de la durée de l'absence de

Youssef En-Nessyri, la presse ibérique a, en revanche, avancé que le forfait de l'international marocain serait de trois mois. Une information qui a fait réagir le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic qui, lors de la conférence d'avant-match, tenue jeudi, a mar-



telé que les nouvelles parlant d'une convalescence de trois mois sont «infondées», précisant par là même que Youssef En-Nessyri aura besoin «de deux à trois semaines» pour se rétablir, ce qui veut dire qu'un retour à la compétition ne peut être d'ici moins d'un mois.

Autrement dit, si l'on se réfère aux propos du sélectionneur, qui s'est basé sur le rapport du staff médical du Onze national, En-Nessyri pourrait être opérationnel vers la mi-décembre, trois semaines avant le coup d'envoi des phases finales de la CAN 2022 prévue au Cameroun. Certes, c'est un peu court, mais si un terrain d'entente est trouvé d'ici là entre l'instance fédérale marocaine et le club sévillan, employeur du joueur, En-Nessyri pourrait faire partie du contingent qui sera dépêché pour l'édition continentale, rendez-vous lors duquel l'EN aura besoin de tous ses éléments capés en vue de concrétiser ses ambitions et satisfaire les attentes de son public.

Mohamed Bouarab

Dans l'ouest du Canada, une "guerre des bois" pour sauver une forêt ancestrale

Is ont construit des barricades, creusé des tranchées, installé des campements: sur l'île de Vancouver, des centaines de Canadiens se relaient depuis plus d'un an pour bloquer l'accès à une forêt dite ancienne et ainsi empêcher la coupe de ses arbres pluricentennaires, quand à la COP26 une centaine de pays dont le Canada se sont engagés cette semaine à lutter contre la déforestation.

Sur cette grande île de l'ouest du Canada, légèrement plus vaste que la Belgique, la protection des forêts est un combat ancien et le bassin de Fairy Creek, où se déroule cette mobilisation, est devenu le nouveau symbole de la lutte pour la biodiversité.

Ici, la cime des cèdres et des sapins, hauts de plusieurs dizaines de mètres, disparaît sous une épaisse brume. Cette forêt de plus de 1.200 hectares comprend des arbres géants vieux de centaines d'années, parfois millénaires, et abrite des espèces d'oiseaux menacées comme le guillemot marbré.

Une faune et une flore qu'il faut préserver à tout prix, estiment les militants. "Si les arbres sont coupés, il n'y a plus d'avenir", s'inquiète Rayvn (prononcer "Rayven") qui, comme tous ceux présents dans la forêt, ne souhaite donner que son pseudonyme.

Autour d'elle, une vingtaine d'activistes canadiens chantent debout, malgré la pluie battante et sous supervision policière. Ces

dernières semaines, les confrontations n'ont pas manqué avec les forces de l'ordre, qui tentent de dégager l'accès aux zones de coupe pour le groupe forestier Teal-Jones.

Depuis août 2020, plus de 1.150 manifestants ont été interpellés, faisant de cette lutte "le plus important mouvement de contestation civile de l'histoire du pays", explique David Tindall, professeur de sociologie à l'Université de Colombie-Britannique et spécialiste des mouvements environnementaux.

En 1993, un mouvement de protestation avait déjà vu le jour sur l'île de Vancouver. Des manifestants s'étaient enchaînés à des bulldozers pour protéger les bois de Clayoquot Sound, donnant lieu à quelque 850 arrestations dans des heurts baptisés la "guerre des bois".

Le nombre d'interpellations à Fairy Creek est "assez impressionnant", souligne M. Tindall, qui rappelle que tous les accès à la forêt sont barrés par la police, forçant les manifestants à parcourir plusieurs kilomètres à pied.

Une mobilisation difficile d'accès, et encore compliquée par "de graves atteintes aux libertés civiles" commises par la police, selon un juge.

La province de Colombie-Britannique où se trouve l'île, qui tire d'importants revenus du secteur forestier, dénombre 11 millions d'hectares de forêts anciennes – où se trouvent des arbres vieux d'au moins

250 ans pour ceux situés sur la côte ou d'au moins 140 ans dans les terres.

Mais selon un rapport indépendant, l'exploitation forestière n'y a laissé qu'une "infime proportion" de très grands arbres.

Pour sa part, le groupe Teal-Jones, qui détient les droits d'exploitation dans la région de Fairy Creek, souligne que des centaines d'emplois dépendent de cette activité.

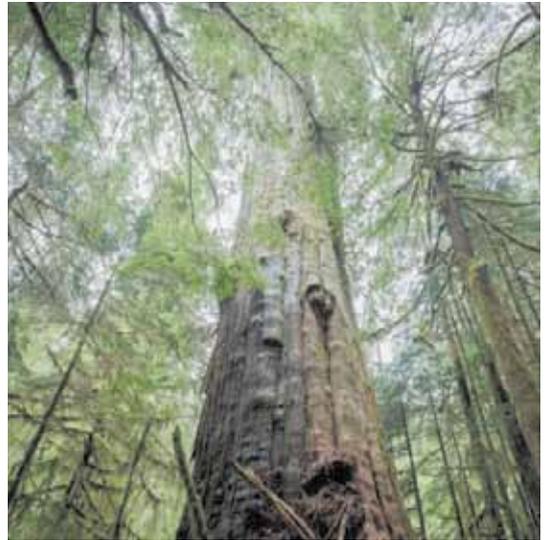
La province a toutefois annoncé cette semaine son intention de différer l'exploitation forestière de 2,6 millions d'hectares de forêts anciennes, après avoir repoussé de deux ans celle de Fairy Creek en juin dernier. Le Premier ministre canadien Justin Trudeau s'est également engagé à enrayer la déforestation d'ici 2030 aux côtés d'une centaine de dirigeants mondiaux à la COP26.

Outre le combat écologique, beaucoup voient dans cette mobilisation un engagement pour les peuples autochtones.

Les dreadlocks sous un bonnet, Rayvn rêve que la Première nation Pacheedaht, dont le territoire traditionnel comprend Fairy Creek, "puisse décider de ce qu'il adviendra de cette terre".

Cette ancienne travailleuse sociale de 27 ans explique à l'AFP qu'elle a démissionné pour défendre Fairy Creek, où ce qui se joue est "beaucoup plus important".

Capuche sur la tête et barbe naissante, Maikan, un autre manifestant, veut protéger les forêts anciennes, "rétablir des liens



de confiance avec les autochtones" et permettre "le respect de leurs droits ancestraux".

"Je suis là, je ne m'arrêterai pas tant qu'il n'y aura pas de loi protégeant les forêts ancestrales de la Colombie-Britannique, interdisant la coupe pour toujours", souligne cet entrepreneur dans la construction qui a effectué une dizaine de voyages sur l'île

de Vancouver.

Mais au sein des Pacheedaht, le sort de la forêt ancienne ne fait pas l'unanimité.

Les manifestants affirment avoir été invités à rester sur place par un "ainé" de la communauté tandis que le conseil de bande, des membres élus qui ont le pouvoir de légiférer, demande à ce qu'ils partent.

Recettes

Gâteau au chocolat moelleux



Ingrédients

200g Chocolat noir pâtisseries
130g Farine
130g Beurre
250g Sucre
4Oeufs
1cuil. à café Rase de levure
Calories = Moyen

Préparation

Préchauffez votre four à 180°C (th. 6). Coupez le chocolat en morceaux, et placez-les dans une casserole au bain-marie avec le beurre. Faites chauffer doucement jusqu'à ce que l'ensemble soit fondu. Mélangez, et éteignez le feu.

Cassez les oeufs et séparez le blanc des jaunes. Dans un grand saladier, fouetez le sucre avec les jaunes d'oeufs jusqu'à ce que le

mélange mousse. Ajoutez doucement la farine et la levure, puis le mélange chocolat+beurre. Mélangez jusqu'à obtenir une préparation homogène.

Dans un autre récipient, fouetez les blancs en neige ferme. Incorporez 1/3 des blancs en neige à la préparation chocolatée, puis versez tout le reste des blancs et mélangez-les délicatement, en soulevant le mélange de bas en haut, afin de ne pas faire retomber les blancs en neige.

Lorsque la préparation est lisse et homogène, versez-la dans un moule antiadhésif ou en silicone, et enfournez pour 25 à 30 min.

Au bout de ce temps, vérifiez la cuisson en plantant la lame d'un couteau au centre du gâteau. Si elle ressort propre, le gâteau est cuit. Si non, prolongez la cuisson de 5 min.

Une démonstration publique d'autopsie

Une démonstration publique d'autopsie sur le corps d'un homme décédé du Covid-19, organisée dans le nord-ouest des Etats-Unis, faisait polémique mercredi mais les organisateurs ont assuré que l'événement avait un but strictement "éducatif".

Environ 70 spectateurs ont déboursé le mois dernier jusqu'à 500 dollars pour assister en direct, dans un grand hôtel de Portland (Oregon), à la dissection du corps d'un homme de 98 ans mort du Covid par un anatomiste à la retraite. Au cours d'une démonstration de plusieurs heures, le Dr Colin Henderson a prélevé les organes du défunt, dont son cerveau, expliquant les différentes étapes de cette procédure qu'il a pratiquée durant toute sa carrière, selon la chaîne de télévision locale King 5.

Sur les images de la chaîne, on peut voir certains spectateurs enfiler des gants chirurgicaux avant de manipuler le cadavre. "C'était très pédagogique", a déclaré à cette télévision une spectatrice, Monica, jugeant que "tout a été fait dans le respect de la personne qui a donné son corps". Selon King 5, la famille du défunt, David Saunders, n'avait toutefois pas été informée que le corps légué à la science servirait à ce genre d'exhibition payante. L'événement a été organisé par Death Science, qui se présente comme "une plateforme d'éducation indépendante". Les billets pour cette journée du 17 octobre à Portland annonçaient "une autopsie médico-légale sur un cadavre complet".

Devait suivre une "dissection anatomique qui offrirait un regard unique sur ce qui se trouve sous notre peau, dans notre corps et comment tout cela fonctionne ensemble". "Accès au cadavre avant,

après et pendant les pauses", promettait le programme.

Le fondateur de Death Science, Jeremy Ciliberto, a déclaré dans un communiqué à l'AFP que l'événement visait à "créer une expérience éducative pour les personnes qui veulent en savoir plus sur l'anatomie humaine". Le corps avait été fourni par Med Ed Labs, société basée à Las Vegas qui, selon son site internet, collecte des corps légués à la science.

Selon King 5, qui cite la société de pompes funèbres de Louisiane ayant pris en charge le corps de David Saunders après son décès, la famille pensait qu'il servirait à la recherche médicale.

M. Ciliberto a assuré ne pas être informé des éventuels accords entre la famille et la société Med Ed Labs. Cette dernière lui avait dit "que le cadavre avait été donné pour des fins scientifiques, médicales et éducatives", assure-t-il. "Nous avons reçu la permission (de la famille) d'utiliser le donneur pour la formation et l'éducation médicale, scientifique et anatomique", a confirmé à l'AFP l'un des responsables de Med Ed Labs, Obteen Nassiri.

Mais "nous ne savions pas du tout" que la dissection de David Saunders se déroulerait dans le cadre d'un tel événement public et payant, et non à destination d'étudiants ou de professionnels de santé, a-t-il dit.

Med Ed Labs n'aurait jamais fourni un corps "si nous avions su" et ne travaillera plus avec Death Science, a-t-il assuré.

M. Nassiri a indiqué s'être entretenu avec la famille du défunt et "nous allons assumer l'entière responsabilité et l'intégralité des coûts pour le retour du corps à sa famille et sa crémation".